



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2021



# Table des matières

<b>POURQUOI UN RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE ? .....</b>	<b>4</b>
<b>1- TRANSITION ENERGETIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....</b>	<b>6</b>
Le Plan Climat Air Énergie Territorial .....	6
Une démarche Cit'ergie collective et inédite .....	8
Territoire Engagé pour la Transition Ecologique .....	8
Centrale photovoltaïque Smiley Photov'Bourgneuf .....	9
Le Parc Eolien des Grands Fresnes .....	9
Projets de stations BioGNV .....	10
Solarisation du patrimoine .....	10
Entrée au capital d'Enercoop .....	10
Entrée au CA de RECIT .....	10
Mobilisation citoyenne sur le projet de parc éolien Fief-Sauvin Energies .....	11
Accompagnement d'un collectif sur Chanzeaux .....	11
Programme le Solaire en Anjou .....	11
Finalisation de l'étude de préfiguration à la création d'une Maison de l'Habitat .....	12
La stratégie de relance en faveur de l'amélioration de l'habitat .....	12
Le prêt de vélos à assistance électrique .....	13
L'aide à l'achat de VAE .....	13
La gestion durable du patrimoine de la collectivité .....	13
<b>2- PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES .....</b>	<b>14</b>
L'organisation de la compétence GÉMAPI .....	15
La gestion des milieux aquatiques .....	16
Un rempoissonnement à la Jubaudière .....	18
La prévention des inondations .....	18
La gestion de l'eau potable .....	19
L'assainissement collectif .....	20
L'assainissement non collectif .....	21
Connaissance de la biodiversité et enjeux environnementaux .....	21
CarbÔmauges .....	21
Journée d'échanges sur l'utilisation de la plaquette bocagère en litière animale .....	22
Rallumer les étoiles dans les Mauges .....	22
<b>3- AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET EPANOISSEMENT DE TOUS LES HABITANTS .....</b>	<b>24</b>
La communication et l'information locale .....	25
Accueil des personnes âgées et personnes en situation de handicap .....	27

La sensibilisation au Radon .....	27
Les pôles et maisons de santé.....	28
Le Contrat Local de Santé (CLS).....	28
Scènes de Pays .....	29
L'étude de définition du besoin en logement des jeunes .....	30
Le soutien à la construction de logements locatifs sociaux .....	30
<b>4- SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS .....</b>	<b>31</b>
Le service Mooj Solidaire .....	32
Le Transport à la Demande .....	32
L'accueil des gens du voyage .....	32
Soutien à la construction d'habitat innovant ou intergénérationnel.....	33
L'accompagnement social des publics spécifiques .....	34
L'accompagnement des personnes en situation de handicap .....	34
SOI'MAUGES.....	34
<b>5- PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT .....</b>	<b>36</b>
La prévention des déchets .....	37
Campagne de communication sur les végétaux .....	38
Optimisation de la collecte .....	38
La mobilisation des entreprises vers la transition écologique .....	39
La gestion intégrée des zones d'activités économiques .....	39
Le programme d'économie circulaire .....	40
Passeport vert pour le tourisme durable .....	41
Le Projet Alimentaire Territorial .....	42
<b>6- IMPLIQUER ET MOBILISER LES ELUS, LES SERVICES ET LE TERRITOIRE AUTOUR DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>43</b>
L'organisation du pilotage et la transversalité des actions .....	44
La participation des acteurs du territoire .....	44
Le Conseil prospectif territorial officiellement installé .....	45
La mobilisation citoyenne sur les projets de production d'énergies renouvelables.....	45
Changer d'Ere saison #3 .....	46
La Fresque du Climat.....	46
« une planète pour tous ».....	47
Le partenariat avec le lycée Julien Gracq .....	47
Les écoutes territoriales de l'Unadel .....	48
La feuille de route politique .....	48
L'évaluation des actions : le SCoT et les projets transversaux.....	49

# Pourquoi un rapport développement durable ?

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectifs de mettre au centre des débats, les choix politiques et leur cohérence sur le territoire au regard des 5 finalités du développement durable présentées dans les pages suivantes :

1. lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère ;
2. préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources ;
3. permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
4. assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
5. produire et consommer durablement.

Enfin, le rapport comporte également une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions et politiques publiques (6).

L'Agenda 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD), porté par l'ONU, est le nouveau cadre d'action universel dans une perspective de transformation pour un développement durable. Ces ODD, au nombre de 17, adoptés en 2015 par les Nations Unies, constituent la feuille de route du développement d'humanité à l'échelle de 2030.

Chaque pays engagé dans ce calendrier doit être en mesure de prouver en quoi il répond à ces objectifs. Les collectivités territoriales y contribuent à leur niveau. Pour faire le lien entre la stratégie nationale de l'agenda 2030 et le contexte local, des objectifs de développement durable et les enjeux pour le territoire sont présentés au début de chaque partie du rapport.



## POURQUOI EST-CE UTILE?

L'élaboration du RDD est l'occasion de faire du développement durable la ligne d'horizon de l'action publique et de mettre au centre des débats le cheminement de l'action publique locale vers la durabilité



### COMMUNIQUER AUX CITOYENS

Le RDD permet de rendre compte annuellement aux citoyens de la contribution de l'action publique au développement durable du territoire et à l'atteinte des objectifs nationaux et supra nationaux.



### ECLAIRER LES CHOIX BUDGETAIRES ET STRATEGIQUES

Le RDD constitue un outil d'aide à la décision au moment du vote du budget.



### EVALUER ET PILOTER

L'analyse d'impact transversale permet de renforcer, rectifier ou abandonner des actions ou programmes au regard de leur contribution au développement durable du territoire.

# 1- Transition énergétique et lutte contre le changement climatique



## Enjeux :

- ✓ Maîtriser les consommations et la demande en énergie
- ✓ Développer les énergies renouvelables
- ✓ Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- ✓ S'adapter au changement climatique

## Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été approuvé par le Conseil 18 novembre 2020. Il s'échelonne sur 6 années en s'appuyant sur un programme d'actions articulé autour de 7 axes, 38 fiches actions et 120 sous actions.

Le PCAET est l'outil fédérateur pour le territoire en matière de transition énergétique. L'objectif à long terme pour Mauges Communauté est de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Ce premier PCAET doit donc assurer les bases de cette trajectoire en mobilisant les acteurs du territoires pour :

- Adapter le territoire aux changements climatiques ;
- Promouvoir un urbanisme et des logements de qualité répondant aux enjeux de la transition énergétique ;
- Agir en faveur d'une mobilité bas carbone et limiter les besoins de déplacement ;
- Faire de la transition écologique un moteur de développement économique ;

- Développer une agriculture bas carbone et proposer une alimentation locale et de qualité ;
- Accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables et développer le mix énergétique ;
- Mobiliser les ressources pour communiquer et financer la transition énergétique.

En 2021, le PCAET a été présenté à l'ensemble des conseillers municipaux des 6 communes nouvelles. Le 1<sup>er</sup> Comité de suivi avec les principaux partenaires s'est déroulé en mars autour de la présentation du plan d'action.

Une vidéo illustrant concrètement les grandes lignes du plan d'action et différents supports de communication (site internet, roll up, dépliant) ont été réalisés début 2021 pour décliner les objectifs et les moyens déployés pour la mise en œuvre du PCAET.



Parmi les 38 actions du PCAET plusieurs ont été engagées ou développées en 2021, en particulier les suivantes :

- Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique et qualité de l'air
- Développer les compétences locales pour accompagner la (re)construction des villes et villages en préservant la ressource foncière
- Améliorer la qualité de l'air sur le territoire : Qualité de l'air intérieur et extérieur
- Faire du vélo et des modes doux, une alternative crédible aux déplacements motorisés
- Développer l'offre en motorisation alternatives
- Rénover le patrimoine tertiaire : exemplarité du patrimoine public
- Doter le territoire de Mauges Communauté d'un programme de soutien à l'économie circulaire
- Développer les achats publics responsables
- Stocker le carbone
- Doter le territoire d'une stratégie Agricole et Alimentaire
- Développer la filière biogaz
- Accompagner, maîtriser et développer le solaire photovoltaïque
- Poursuivre et maîtriser le développement éolien sur le territoire
- Communiquer sur les actions du PCAET et impliquer les citoyens
- Créer un réseau de partenaires et une gouvernance territoriale
- Mobiliser les financements pour Mauges Communauté et les partenaires
- Animer la démarche PCAET en interne et accompagner les agents et les élus du territoire

**17**  
actions  
engagées

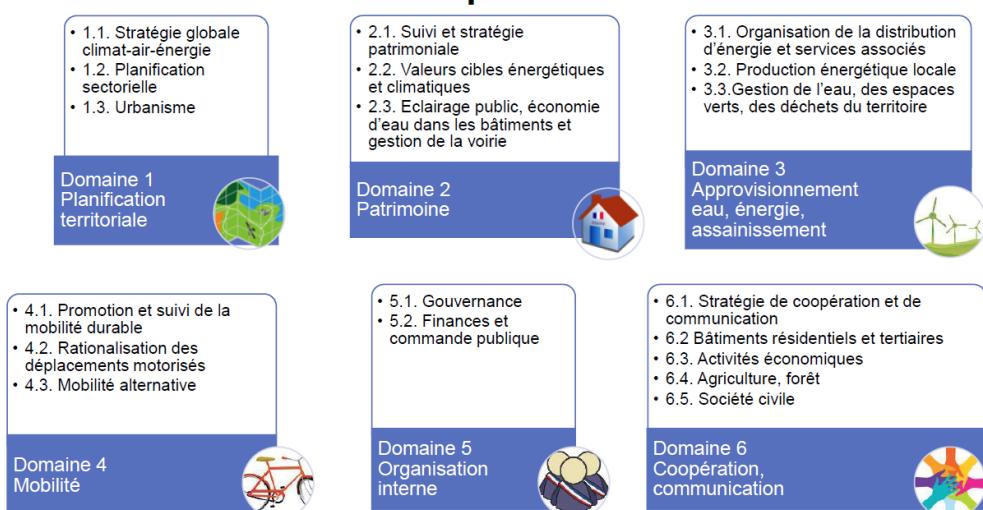
Ces actions sont pilotées par le service Stratégie Ecologique et Animation Territoriale, mais aussi par les autres services de Mauges Communauté ou des partenaires du territoire.

## Une démarche Cit'ergie collective et inédite

Dans le cadre de l'action n°19 du PCAET « Rénover le patrimoine tertiaire : exemplarité du patrimoine public », toutes les communes et Mauges Communauté se sont engagées en 2021, dans une animation collective basée sur le dispositif Cit'ergie.

Cit'ergie est destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie climat en cohérence avec des objectifs climatiques ambitieux. Décliné en 5 niveaux, le label récompense pour 4 ans le processus de management de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Chacun des niveaux de labellisation récompense les réalisations et engagements pris par la collectivité et l'encourage à progresser dans sa démarche. Ce dispositif permettra de structurer et coordonner au mieux les politiques climat-air-énergie à l'échelle du territoire.

### Un référentiel à 61 mesures reparties dans 6 domaines



Une approche globale, une organisation interne transversale en mode projet

Mauges Communauté devient ainsi le seul territoire en France où l'ensemble du bloc local (commune + intercommunalité) est engagé dans Cit'ergie.

Depuis le dernier trimestre 2021, chaque collectivité est accompagnée par un conseiller Cit'ergie qui l'aide à réaliser son état des lieux détaillé, à construire ou renforcer son programme de politique climat-air-énergie sur 4 ans et à suivre sa mise en œuvre. Un premier temps d'échange collectif a été organisé pour lancer et coordonner la démarche. D'autres suivront en 2022 pour traiter des actions collectivement.

Concernant Mauges Communauté, fin 2021, 8 groupes de travail ont permis de dresser un premier état des lieux.

## Territoire Engagé pour la Transition Ecologique

En novembre 2021, Mauges Communauté a signé un Contrat d'objectif Territorial avec l'ADEME. Ce dispositif permet d'accompagner les collectivités dans leur transition écologique avec un contrat d'objectifs et d'actions de 4 ans, basé sur les deux référentiels Economie Circulaire et Climat Air Energie du programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (Cit'ergie et Economie Circulaire).



## Centrale photovoltaïque Smiley Photov'Bourgneuf

Cette centrale solaire au sol est construite sur l'ancien site d'enfouissement de déchets non dangereux appartenant à Valor3E et situé sur Mauges-sur-Loire (commune déléguée de Bourgneuf-en-Mauges).

La centrale présente sur une surface de 5 ha dont 2.5 ha couverts par 11 664 modules photovoltaïques, lui conférant une puissance de 4.9 MWc. La centrale produira chaque année 5.6 GWh d'électricité renouvelable, soit la consommation de 2 800 foyers (hors chauffage électrique).



*Crédits : Anjou Loire Territoire*

Le coût total d'investissement est de 3 500 000 euros. Le projet a été lauréat de l'appel d'offre CRE4.5 impliquant un tarif de rachat de l'électricité de 64.2 €/MWh.

Mauges Energies est actionnaire à hauteur de 30%, présidera la société et s'occupera de sa gestion. On retrouve aussi dans ce projet les citoyens du territoire, représentés par l'association ECLEM, qui entrent à hauteur de 10% dans le projet par l'intermédiaire de la SAS CoWatt. Enfin, deux autres SEM sont impliquées : Alter Energies et Vendée Energies.

## Le Parc Eolien des Grands Fresnes

Implanté à Beaupréau-en-Mauges (commune déléguée de La Poitevinière), ce parc se compose de trois machines de 3 MW chacune, totalisant une puissance de 9MW. Le parc a été mis en service en juillet 2021. Il produira chaque année 21 GWh, permettant ainsi de couvrir les besoins en électricité de 7 500 foyers (hors chauffage électrique). L'électricité est vendue à Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité renouvelable et locale.

Le projet est porté par la SNC Parc éolien des Grands Fresnes et compte 3 actionnaires. La SAS Mauges Éole détient 60 % de la société. Au sein de la SAS, sont rassemblés 220 citoyens actionnaires, Énergie Partagée et la SEM Mauges Énergies. Ensemble, ils détiennent donc la majorité dans la gouvernance du parc éolien des Grands Fresnes (60%). Le développeur David Énergies conserve 26 % de la société, et la Financière EMI, détient 14 %.



## Projets de stations BioGNV

Afin d'associer transition énergétique et économie circulaire, la production d'un carburant local issu de la méthanisation des déjections animales des élevages locaux prend tout son sens. En outre, le BioGNV est moins émetteur de CO<sub>2</sub> et de polluants atmosphériques que les carburants pétroliers. C'est une solution essentielle pour réduire la vulnérabilité énergétique et l'empreinte carbone du territoire.



Aussi, Mauges Energies s'est associée à six partenaires (Alter Energies, groupe ERAM, transports Jollival, Ets Pohu, Loire Mauges Energies, Metha Mauges) pour créer une société qui portera le développement et l'exploitation de trois stations BioGNV sur le territoire. La première sera mise en service sur La Pommeraye début 2023.

## Solarisation du patrimoine

Afin de contribuer aux ambitions du développement photovoltaïque sur le territoire, Mauges Energies a identifié un potentiel de 15 MWc à développer en ombrières de parking sur les zones d'activités, les aires de covoiturage et les parkings de collectivités du territoire. Dans le cadre du déploiement de Citergie, un travail est aussi en cours avec les six communes de Mauges Communauté afin de développer 3MWc de toitures photovoltaïques sur des bâtiments appartenant aux communes.



## Entrée au capital d'Enercoop



Pour marquer son adhésion aux valeurs portées par Enercoop et pour porter la voie du territoire des Mauges, la collectivité est entrée au capital d'Enercoop Pays de La Loire en 2021 et acquiert ainsi un siège d'administrateur dans le collège Collectivités.

## Entrée au CA de RECIT



Afin de marquer son engagement dans les valeurs portées par les énergies citoyennes et pour pérenniser la dynamique territoriale des Mauges en la matière, Mauges Communauté est depuis 2021 administratrice du Réseau des énergies citoyennes en Pays de la Loire et acquiert un siège dans le collège des Collectivités.

## Mobilisation citoyenne sur le projet de parc éolien Fief-Sauvin Energies

Afin de garantir l'implication des citoyens du territoire dans le projet éolien du Fief-Sauvin, développé par Valorem, Mauges Communauté a initié un travail de mobilisation citoyenne en partenariat avec l'association Alisée.

Conformément à la stratégie définie par les élus locaux, chaque projet doit être accompagné par un collectif citoyen au plus proche du projet. C'est ainsi que sous l'impulsion de la collectivité, l'association Vent d'Evre s'est formé pour permettre aux citoyens de rentrer dans ce projet.



## Accompagnement d'un collectif sur Chanzeaux

Toujours en partenariat avec l'association Alisée, Mauges Communauté accompagne l'émergence et la structuration d'un collectif sur la commune de Chanzeaux dont l'objectif est d'implanter une toiture photovoltaïque sur les bâtiments d'une entreprise d'horticulture.

## Programme le Solaire en Anjou

Mauges Communauté a conventionné en juin 2021 avec le SIEML, les intercommunalités du Maine-et-Loire et plusieurs associations afin d'établir un partenariat pour la promotion et le développement de l'énergie solaire en Maine-et-Loire. Ce partenariat consiste notamment à regrouper l'ensemble des démarches en faveur du solaire sous une bannière départementale unique. Le schéma d'accompagnement proposé est le suivant :

- les entreprises en partenariat avec les associations ORACE et Atlansun,
- les agriculteurs en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire
- les particuliers en partenariat avec l'association Alisée.



Dans le cadre de cette convention, l'association Alisée est désignée pour animer la démarche auprès des particuliers autour de la promotion des énergies solaires avec des rendez-vous pour conseiller les particuliers et différents programmes d'animations proposées pour mobiliser et impulser les projets. En 2021, ils ont notamment participé à l'inauguration de la première centrale photovoltaïque de l'association ECLEM, à la Fête de la Nature et des Energies et organisé un webinaire sur les solutions solaires dans l'habitat.



## Finalisation de l'étude de préfiguration à la création d'une Maison de l'Habitat

Action transversale à la croisée du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la création d'une Maison de l'Habitat qui intègre une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique a vocation à proposer un nouveau service à l'habitant qui facilitera le parcours de l'usager pour toutes ses démarches liées à l'accès ou à l'amélioration de son logement. Ce lieu, au fonctionnement partenarial, devra également faciliter la mise en relation entre les



habitants et les artisans du territoire dans une logique de massification de la rénovation énergétique.



L'étude confiée au bureau d'études AUXILIA a été finalisée en 2021, deux recrutements ont été effectués pour assurer l'animation de la Maison de l'Habitat (une chargée d'accueil et un animateur), un local a été retenu pour accueillir ce guichet de référence qui a ouvert ses portes le 3 janvier 2022.

## La stratégie de relance en faveur de l'amélioration de l'habitat

Une stratégie de relance en faveur de l'amélioration de l'habitat a été validée en juillet 2020. Elle s'appuie sur 3 principes, à savoir :

- Augmenter le nombre de dossiers d'amélioration de l'habitat à soutenir ;
- Augmenter le montant des aides attribuées pour les travaux d'amélioration énergétique ;
- Elargir les publics éligibles au versement des aides, en permettant aux ménages aux revenus intermédiaires (dont le revenu fiscal de référence est situé entre le plafond de ressources de l'Anah et le plafond de ressources du PTZ) de bénéficier des aides de Mauges Communauté.

Au 31 décembre 2021, ce sont près de 500 ménages qui ont bénéficié de l'attribution d'une aide communautaire, ce qui représente la mobilisation d'une enveloppe financière dont le montant s'élève à près de 1 200 000 €.

Parmi les ménages soutenus, 33 concernent des propriétaires bailleurs qui, par les travaux engagés, remettent sur le marché des logements souvent très dégradés ou vacants des coeurs de bourgs. Le gain énergétique moyen obtenu pour les dossiers concernant des travaux de rénovation énergétique s'élève à 51%.

**51 %**  
de gain  
énergétique  
moyen

## Le prêt de vélos à assistance électrique

Le service de prêt de vélos à assistance électrique (VAE) a été mis en œuvre avec l'objectif d'encourager les déplacements domicile - travail de courtes distances par des mobilités actives. Mauges Communauté a acquis une flotte de 60 VAE qui sont proposés à la location selon un contrat de 3 mois reconductible 1 fois (maximum 6 mois).

Le tarif de l'abonnement est de 30 € par mois, réduit à 15 € pour les demandeurs d'emploi. Mauges communauté gère les locations et assure la maintenance des VAE. La location d'un vélo ouvre droit à la prise en charge employeur : 50 % du montant de l'abonnement.



Sur l'année 2021, 69 contrats de locations ont été conclus, soit un nombre similaire à 2020, la période de location la plus propice étant de mars à octobre.

## L'aide à l'achat de VAE

Cette aide a été créée en parallèle du service de location pour favoriser l'achat de VAE. L'aide est de 100 € pour un VAE « Classique » (cumulable avec l'aide de l'état sous conditions) et de 350 € pour un VAE « Biporteur ou Triporteur ».

Le succès de cette aide est réel et se poursuit avec 622 demandes de subventions en 2021 (dont 619 VAE classiques et 3 triporteurs) soit un nombre nettement plus élevé encore que 2020 (470 dossiers)

## La gestion durable du patrimoine de la collectivité

Un diagnostic énergétique général, en partenariat avec le CPIE ainsi qu'un inventaire des consommations d'éclairage public et des installations d'assainissement a été réalisé au cours de l'année 2021.

Concernant l'achat d'électricité, Mauges Communauté adhère à l'offre locale et citoyennes « Electricité des Mauges » pour le siège de la collectivité, il s'agit d'électricité produite dans le territoire des Mauges par le parc éolien de l'Hyrôme. Pour l'éclairage public et les autres bâtiments, Mauges Communauté passe par le groupement d'achat du SIEML et l'offre à Haute Valeur Environnementale d'Enercoop.

Des travaux au niveau de la chaudière bois réalisés en 2021 permettent de maximiser l'utilisation du chauffage bois énergie avec des plaquettes de bois bocager provenant principalement du territoire.

Dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules, 2 voitures Zoé Renault ont été achetées en 2021.



## 2- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### Enjeux :

- ✓ Améliorer la connaissance de l'état de la biodiversité
- ✓ Prendre en compte des secteurs à enjeux environnementaux par des mesures de protection, de gestion et de compensation
- ✓ Prendre en compte des risques naturels et technologiques
- ✓ Maîtriser les pressions sur les milieux et sur la biodiversité
- ✓ Préserver et valoriser la nature et le capital paysager
- ✓ Préserver la ressource en eau

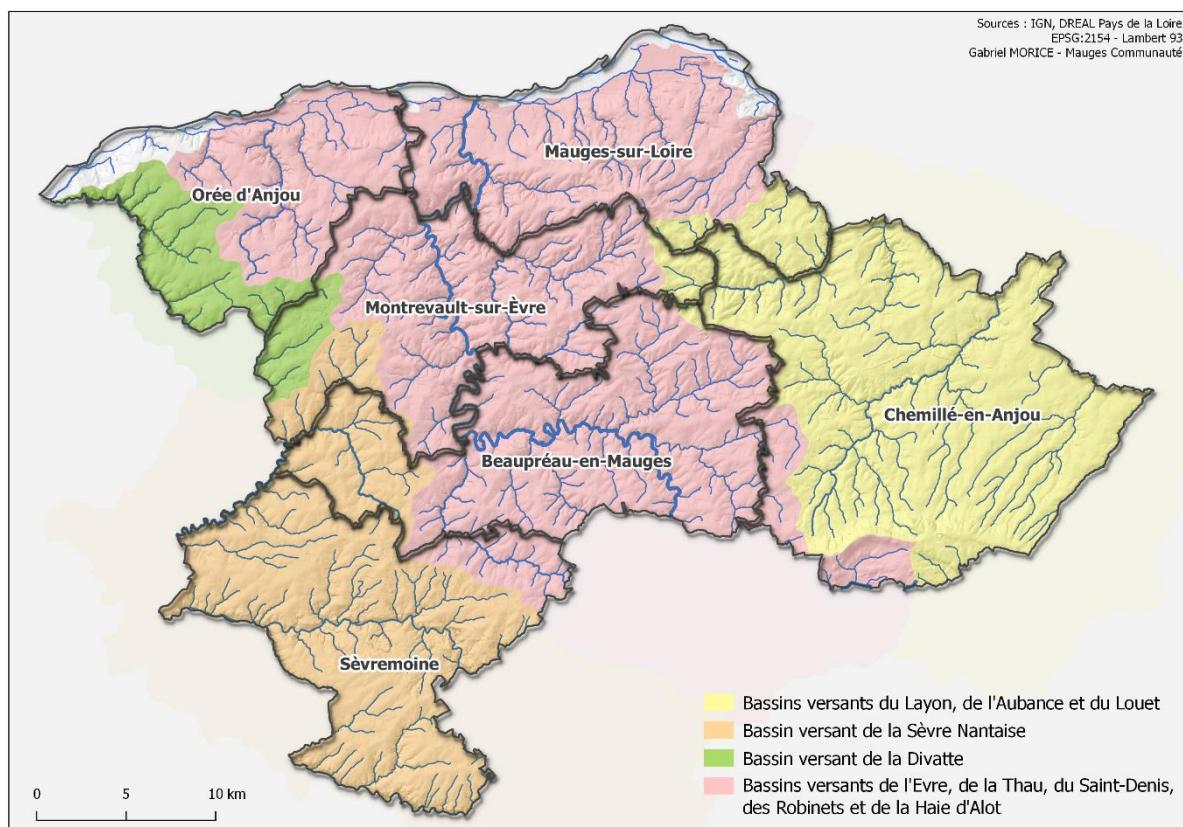
Mauges Communauté est titulaire des compétences de gestion des milieux aquatiques et de prévention des risques d'inondations, de la compétence assainissement et eau potable, et elle est porteuse du SCoT du Pays des Mauges. À ce titre, des actions réalisées ont une incidence favorable sur la biodiversité.

## L'organisation de la compétence GÉMAPI

La compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GÉMAPI) incombe à Mauges Communauté depuis le 1er janvier 2018. Elle intègre 4 missions obligatoires, 2 missions de gestion des milieux aquatiques (GEMA), et 2 missions de prévention des inondations (PI) :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin versant (PI)
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau (GEMA)
- La défense contre les inondations et contre la mer (PI)
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides (GEMA)

La gestion globale de l'eau est cohérente à l'échelle de bassins versants, qui sont des zones de collecte des eaux par un cours d'eau et ses affluents. Le territoire de Mauges Communauté en couvre plusieurs :



## La gestion des milieux aquatiques

A ce jour, la totalité des cours d'eau sur le territoire n'atteint pas le bon état écologique fixé par la Directive Européenne Cadre sur l'Eau, pour diverses raisons : artificialisation, pollutions diffuses agricoles, dégradation des habitats, eutrophisation, etc.

L'exercice des compétences GEMA a été transféré par Mauges Communauté à des syndicats de bassins versants qui assurent, au travers de leurs compétences et connaissances techniques, la transition des cours d'eau vers le bon état écologique. La réalisation de cet objectif passe par exemple, par des actions de restauration morphologique de cours d'eau, des actions de lutte contre les espèces invasives, des actions de restauration et d'entretien de ripisylve, de protection de zones humides, etc.

Ces actions permettent de restaurer les habitats naturels aujourd'hui dégradés, et favorisent ainsi la préservation de la biodiversité des écosystèmes aquatiques. Elles s'inscrivent entre autres dans des contrats territoriaux (CT-Eau), en partenariat avec l'agence de l'eau Loire Bretagne et le département du Maine et Loire, permettant d'accéder à un appui financier important. En 2021, plusieurs syndicats ont entamé le processus de renouvellement de leur CT-Eau, dans le but de mettre à jour leurs objectifs et les actions à mener pour atteindre le bon état des cours d'eau d'ici 2028.

Quatre syndicats sont présents sur le territoire de Mauges Communauté et permettent la mise en œuvre de la compétences GEMA :

- Syndicat Layon Aubance Louet (SLAL)
- Syndicat Evre, Thau, Saint-Denis, Robinet, Haie d'Allot (SMiB)
- Syndicat Loire Aval (SYLOA)
- Etablissement Public Territorial de Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB-SN)

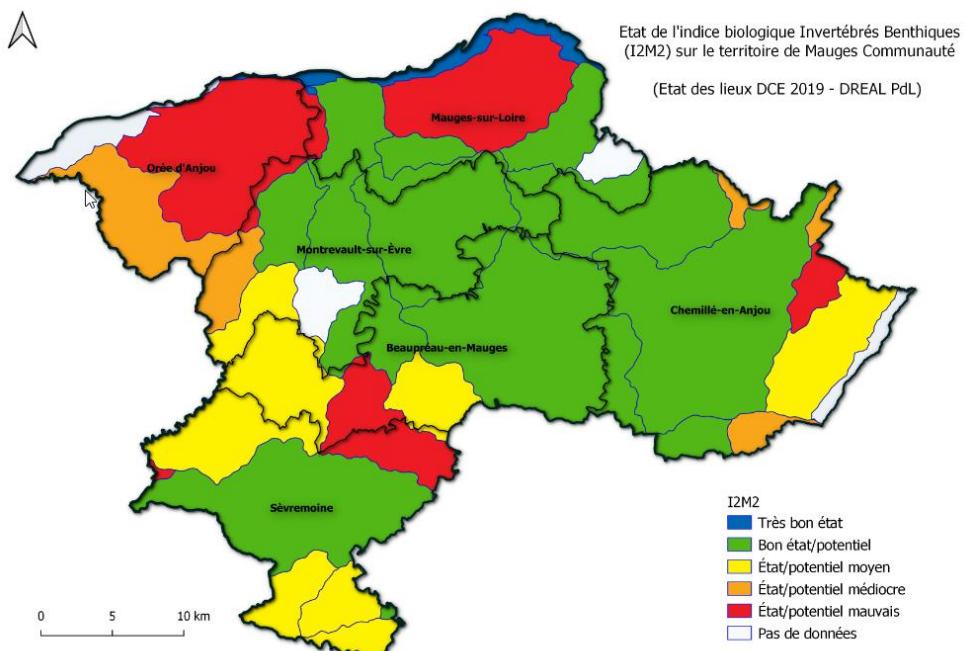
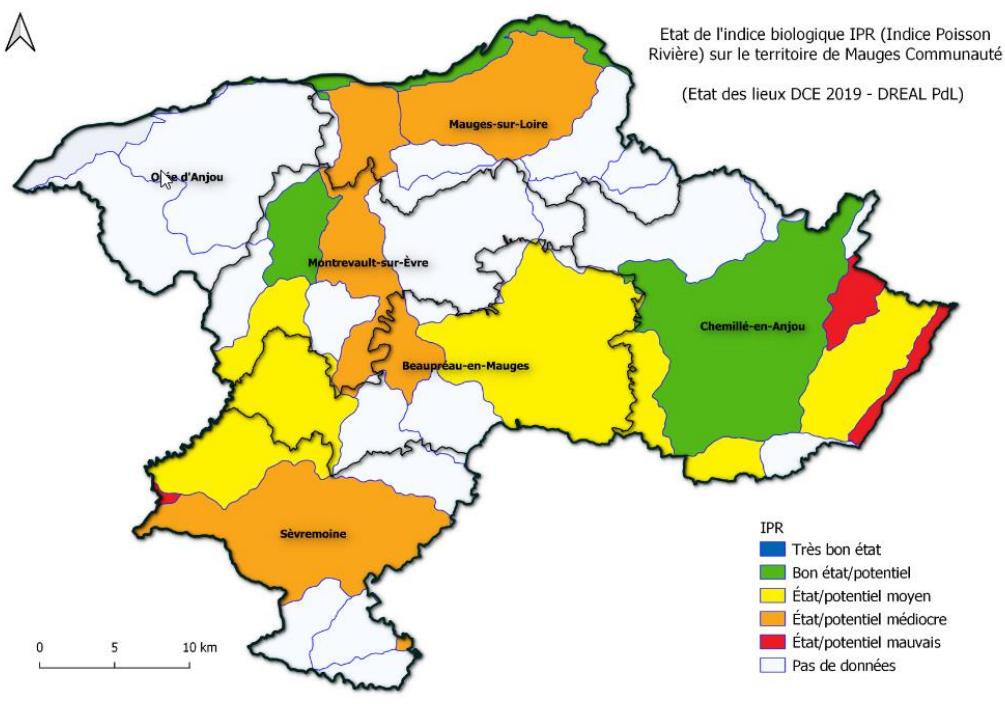
Des élus de Mauges Communauté, ainsi que l'agent GEMAPI, siègent et participent aux différentes instances de bassin versant, afin de s'assurer des orientations de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire.



*La restauration morphologique des cours d'eau est une des actions portées par les syndicats de bassins versants, permettant de retrouver une diversité d'habitats aquatiques nécessaire au maintien de la biodiversité*

Les études HMUC (Hydrologie Milieux Usage Climat) sont en cours de réalisation sur le territoire (EPTB-SN, SLAL, SYLOA et bientôt SMiB). Elles permettront d'évaluer précisément les quantités d'eau prélevables durablement sur le territoire, en prenant en compte l'hydrologie des bassins versants, les besoins écosystémiques, les usages anthropiques de l'eau (AEP, irrigation, baignade) et les effets du changement climatique. L'EPTB fait même cela en partenariat avec un labo de recherche de l'INRAE.

Les travaux de déconnexions de plan d'eau sur cours d'eau sont lancés pour certain sur la Thau, et en cours d'étude sur l'Hyrôme. Ces travaux ont pour vocation de réduire les problématiques d'étiage, de rétablir un équilibre hydraulique et biologique afin de contribuer au bon état de ces masses d'eau.



## Un rempoissonnement à la Jubaudière

Lors de travaux de gestion d'eau pluviale à la Jubaudière, en août 2020, une canalisation a accidentellement été endommagée et des eaux usées ont été déversées dans le milieu naturel jusque à l'Evre, entraînant une mortalité importante de poisson. Dans ce cas, la loi indique qu'il incombe au responsable de la pollution de compenser ces pertes en « rempoissonnant » la rivière.

Mauges Communauté a travaillé en collaboration avec l'OFB, le SMiB, et la fédération de pêche, afin de déterminer la nature et la quantité des espèces à relâcher dans l'Evre, afin de respecter l'équilibre écosystémique de la rivière. Mauges Communauté a fait appel à un pisciculteur local, « Les Fermes Aquacoles de l'Anjou » pour la fourniture des poissons (62kg de goujons, 15kg de perches). Le rempoissonnement, ou allevinage, a été réalisé en 3 points de l'Evre à la Jubaudière le 23 décembre 2022, en présence d'élus locaux, d'un agent Mauges Communauté, du technicien rivière du SMiB et du pisciculteur.

Cette action illustre la volonté de Mauges Communauté de réduire son impact sur le milieu aquatique, et sa capacité à agir efficacement en étroite collaboration avec les acteurs de la gestion de l'eau.



## La prévention des inondations

Au titre de la GEMAPI, Mauges Communauté est gestionnaire des ouvrages de protection contre les crues de la Loire. Sur le territoire, cela concerne essentiellement la digue de Saint-Florent-le-Vieil à Montjean-sur-Loire. Pour cela, une convention de délégation a été conclue et renouvelée en 2022 avec l'Etablissement Public Loire pour mener les actions de gestion de la digue, comme la surveillance lors des crues, les travaux de fiabilisation.

Mauges Communauté est engagée en 2021 dans de nombreuses démarches permettant de répondre au mieux au risque inondation. Un Programme Global de Fiabilisation (PGF) a été engagé afin de remonter le niveau de protection de la digue, et un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), un Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC), ainsi qu'une révision du plan de prévention des inondation (PPRi) sont en cours d'élaboration, en collaboration avec des bureaux d'études compétents, les communes, les collectivités, l'Etat ou même l'Europe.

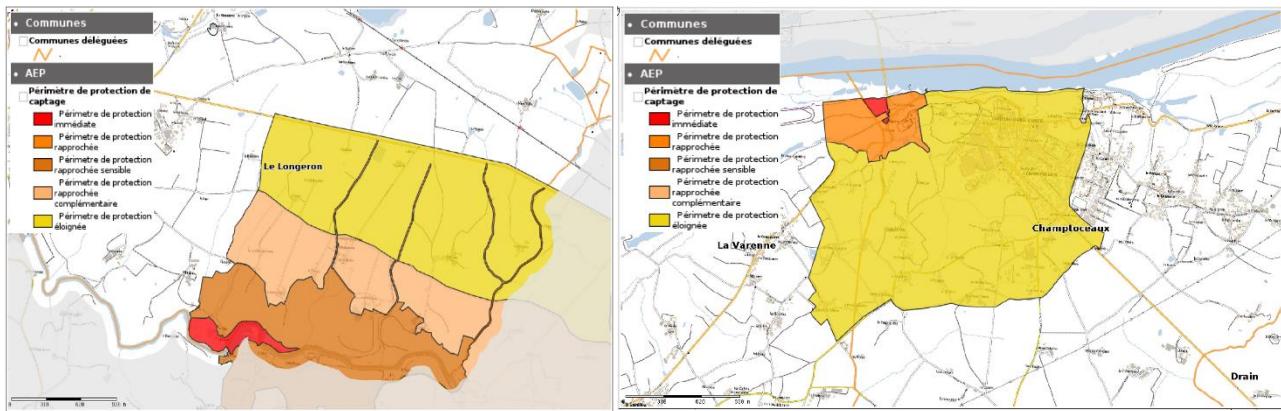


*Travaux de renforcement du pied de la digue au Chêneveau, novembre 2021.*

## La gestion de l'eau potable

Mauges Communauté a conclu un nouveau contrat de concession de service public d'eau potable avec la société SAUR à l'échelle du territoire pour une durée de 8 ans. Ce choix fait en octobre 2021 va permettre aux habitants d'avoir un interlocuteur unique et donner une appréciation des performances du réseau à l'échelle de l'agglomération.

L'eau provient pour partie de deux usines de production situées sur le du territoire, à savoir celle du Longeron et celle de Champtoceaux qui produisent respectivement 1M et 650 000 m<sup>3</sup> d'eau. La majorité de l'eau distribuée dans les Mauges provient de l'usine de Montjean-sur-Loire pilotée par le SIDAEP Mauges Gâtines qui fournit 8.5M de m<sup>3</sup> d'eau.



Les rendements des réseaux sont bons et le nouveau contrat avec la SAUR impose une progression dans ce domaine pour les huit prochaines années. Ceci se traduit par des actions patrimoniales tel que la pose de nouveaux compteurs de sectorisation qui auront pour but de détecter et de repérer d'éventuelles fuites plus rapidement et donc de limiter les pertes.

**87 %**  
rendement moyen des réseaux

## L'assainissement collectif

Mauges Communauté qui exerce la compétence depuis le 1er janvier 2020 a travaillé en 2021 en collaboration étroite avec les six communes (élus et services) pour définir un programme pluriannuel d'investissements. En effet, sous l'impulsion de l'Agence de l'eau et compte-tenu des nombreuses non-conformités des systèmes relevées par la Direction Départementale des Territoires, il est apparu nécessaire de structurer les actions du service pour les trois prochaines années.

Cette programmation consiste à prioriser les actions prévues dans les schémas directeurs d'assainissement réalisés par les six communes nouvelles. Cette priorisation a pris en compte

différents paramètres complémentaires à ceux des schémas directeurs tel que la connaissance d'actions programmées sur les cours d'eau par les syndicats, la connaissance de projets communaux en lien avec l'habitat et l'économie, la connaissance des problématiques d'exploitation de réseau. L'ensemble de ce travail s'est traduit par la signature d'un accord triennal de programmation avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en janvier 2022 d'un montant de 29M d'euros subventionnable à hauteur de 11M d'euros par l'Agence.

*Signature accord triennal en présence de M Martin, directeur général de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et M Magnier, sous-préfet de Cholet*

De nombreux projets ont également été achevés et initiés en 2021. Les stations d'épuration de Tillières et de Neuvy-en-Mauges sont terminées alors de celle de Liré-Drain et Montfaucon-Montigné démarrent. Ces investissements majeurs et nécessaires participent activement à l'amélioration des milieux récepteurs du territoire.



*Station d'épuration de Liré-Drain et station de Neuvy-en-Mauges*

## L'assainissement non collectif

---

L'assainissement non collectif était géré par les communes nouvelles jusqu'au 31 décembre 2019. Quatre d'entre elles faisaient appel à un prestataire extérieur. Mauges Communauté a souhaité un retour en régie ; les contrats des prestataires n'ont pas été renouvelés et de nouveaux agents ont été recrutés en 2021.

Le service gère près de 12 000 installations d'assainissement individuel qui sont contrôlées avec une périodicité de 6 ans. Il participe également au contrôle des filières lors d'une construction neuve et vérifie la conformité de la réalisation ainsi que lors des ventes immobilières.

## Connaissance de la biodiversité et enjeux environnementaux

---

Le SCoT, approuvé en juillet 2013, comporte des objectifs et des orientations tenant compte des enjeux environnementaux : définition d'une trame verte et bleue à l'échelle du territoire des Mauges, pour préserver et reconquérir la biodiversité, dispositions en faveur de la gestion du bocage, du paysage avec la création de coupures paysagères, la protection de cônes de vue.

Les 6 PLU, approuvés entre 2017 et 2020, ont décliné et précisé la trame verte et bleue du ScoT dans un rapport de compatibilité. Cette TVB est notamment traduite dans les règlements graphiques.

## CarbÔmauges

---

Mauges Communauté, la Chambre d'Agriculture, Mission Bocage et le SMIB sont lauréats d'un appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour expérimenter un dispositif de Paiement pour Services Environnementaux sur le territoire à travers le projet CarbÔmauges.

12 agriculteurs se sont engagés dans cette démarche expérimentale avec comme objectif de mesurer et de valoriser le carbone additionnel stocké avec une gestion durable des haies.

**100 km**  
de haies gérées  
durablement

En 2021, des techniciens ont accompagné les agriculteurs en réalisant un plan de gestion durable des haies permettant d'avoir un diagnostic complet des haies à l'échelle de l'exploitation. Ce diagnostic permet aussi de calculer les tonnes de CO<sub>2</sub> stockées grâce à une meilleure gestion du linéaire de haie. Cette méthode de calcul est certifiée par le label « Bas-Carbone » du ministère de la transition écologique et solidaire.

Pour les entreprises qui souhaitent compenser leurs émissions de gaz à effet de serre, CarbÔmauges est un nouvel outil plus vertueux. En effet, jusqu'à maintenant les systèmes de compensation certifiés étaient très peu développés en France et dans la plupart des cas, les entreprises compensent leurs émissions avec des projets de plantations d'arbres à l'autre bout de planète, sans avoir une réelle visibilité sur le suivi. Avec le dispositif CarbÔmauges, elles peuvent participer et financer un projet du territoire avec des agriculteurs identifiés.

Il ne s'agit donc pas d'une simple compensation carbone mais d'un projet composé de nombreux co-bénéfices environnementaux : limiter l'érosion des sols, développer la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau et le cadre paysager. C'est aussi pour l'entreprise une bonne manière de sensibiliser son personnel avec une action concrète et locale.



En 2021, plusieurs entreprises du territoire se sont intéressées au projet au cours d'un webinaire spécifique puis des rendez-vous individualisés en fin d'année dans le but d'établir un partenariat. En novembre 2021, l'Office National de la Biodiversité a compensé les 26 t de CO<sub>2</sub> de ses universités populaires de la Biodiversité grâce au dispositif CarbÔmauges.

## Journée d'échanges sur l'utilisation de la plaquette bocagère en litière animale

Dans la continuité du projet CarbÔmauges et autour de la gestion des haies, une journée « Du bois pour pailleur les animaux ? » s'est déroulée chez des agriculteurs mais aussi sur le site de la SCIC Maine-et-Loire Bois Energie.



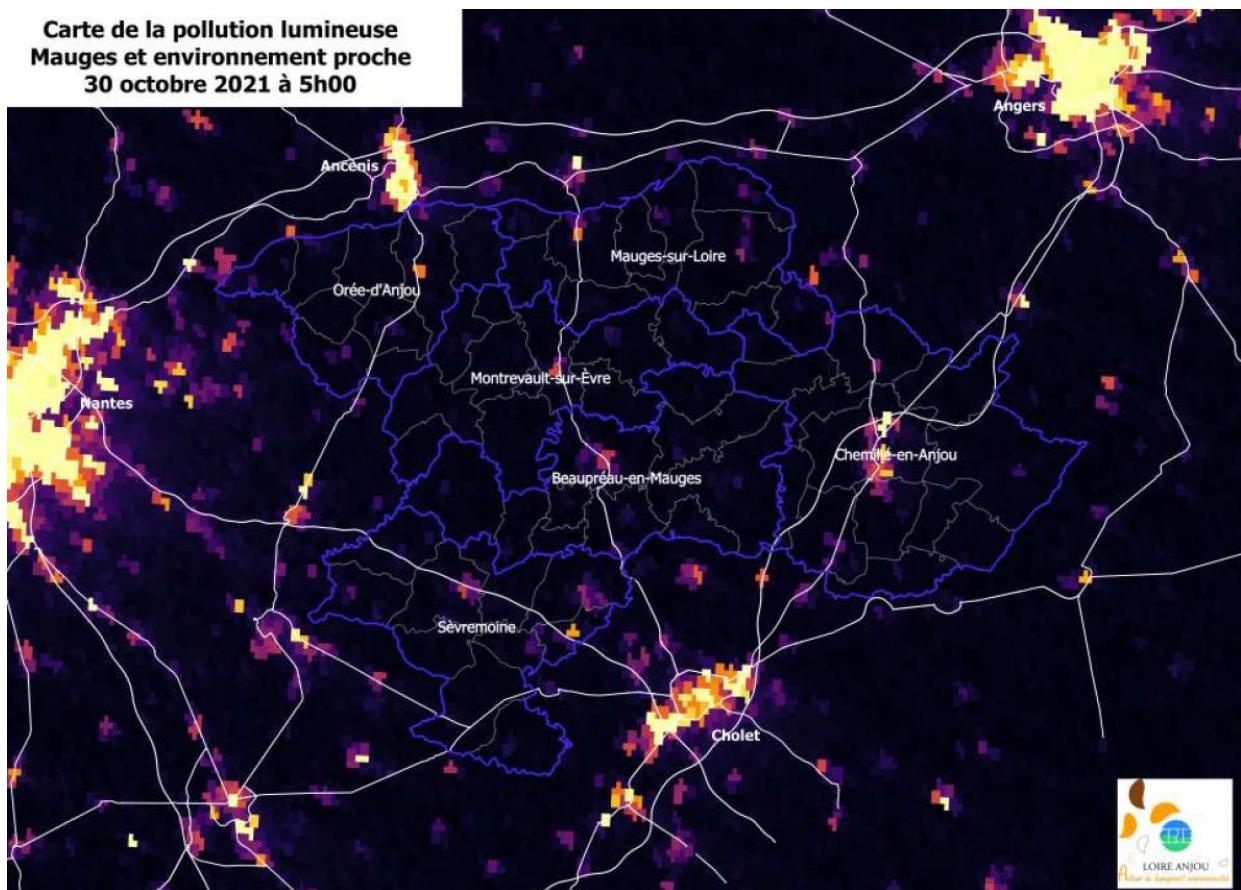
Cette journée organisée par Mauges Communauté, la Chambre d'Agriculture et Mission Bocage a permis aux 24 participants de découvrir les intérêts écologique et économique de cette pratique en bénéficiant de plusieurs retours d'expérience.

## Rallumer les étoiles dans les Mauges

Le CPIE Loire Anjou est lauréat de l'appel à projet Mob biodiv' 2020 de l'Office Français de la Biodiversité pour son projet : Rallumer les étoiles, mise en place d'une trame nocturne opérationnelle sur le territoire des Mauges. Dans le cadre du PCAET, le projet est également soutenu par Mauges Communauté.

Cette trame vise notamment à identifier et préserver les continuités écologiques du territoire qui sont formées par des réservoirs de biodiversité (forêt, vallée, boisement...) liés par des corridors écologiques (haies, cours d'eau...) favorable aux déplacements nocturnes. Son identification permettra de préserver ces milieux par des actions de réduction de la pollution lumineuse et de sensibilisation de la population.

En 2021, le CPIE a réalisé un travail de cartographie pour identifier la trame noire et étudier les points de rupture liés à l'éclairage public ou tout autre point lumineux comme un parking d'entreprise par exemple. Il s'agira ensuite de travailler en partenariat avec les collectivités pour réduire ces points de rupture. Des actions de sensibilisation et de conseils seront menées en parallèle à destination des entreprises, des collectivités ou des particuliers.



### 3- Amélioration de la qualité de vie et épanouissement de tous les habitants

#### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### Enjeux :

- ✓ Améliorer la qualité des services à la population : accueil des personnes âgées et/ou en situation de handicap, éducation, loisirs, culture
- ✓ Avoir un meilleur accès et une offre d'équipements répondant aux besoins essentiels, pour toutes les catégories de population
- ✓ Améliorer l'accès à la connaissance et l'information locale
- ✓ Maintenir ou améliorer la santé publique dans ses dimensions environnementales
- ✓ Améliorer l'accès et les conditions de logement, vers un logement

## La communication et l'information locale

Dotée de plusieurs médias d'informations, l'Agglomération continue de développer la création de nouveaux outils pour améliorer l'accès à l'information de ses habitants. Les objectifs sont à la fois de privilégier un mix des canaux entre le numérique et les publications imprimées, et d'adapter les supports et les messages aux cibles afin de toucher le plus grand nombre.

### Des outils ancrés et reconnus

Un panel d'outils sont alimentés de façon récurrente par le flux d'informations de la collectivité. Au-delà de l'information de la collectivité, ils sont également le relais de l'information des partenaires auprès des habitants.

### Les outils transversaux :

- Un site internet de Mauges Communauté
- Une newsletter aux habitants
- Une page Facebook
- Une chaîne YouTube
- Un magazine mutualisé avec les communes de 5 numéros par an
- Une revue de territoire « Les Cahiers des Mauges »

### Les outils thématiques

- Un site internet mobilités du réseau Mooj !
- Un site internet et page Facebook culture Scènes de Pays
- Une lettre du service déchets

### Une nouvelle newsletter dédiée au monde économique

En 2021, une newsletter numérique à destination des entrepreneurs a été créée afin de leur délivrer des messages adaptés à leurs intérêts sur le territoire. Crée avec l'appui du service économie, elle est envoyée tous les trimestres.

### La construction de trois nouveaux projets de sites internet

Le site internet du Conseil prospectif territorial a vu le jour en 2021. Plus qu'un site d'information c'est une plateforme d'échanges, véritable outil collaboratif au service du travail des membres du tout nouveau conseil de développement des Mauges.

Un blog « Racontez-nous les Mauges » pour communiquer sur la démarche patrimoniale initiée en 2020 par Mauges Communauté. Cet outil participatif verra le jour début 2022. Il a pour vocation d'être un lieu d'expression qui appartient à tous ceux qui souhaitent partager leurs savoirs, leurs expériences pour faire découvrir et mieux connaître le territoire des Mauges. Comme une vitrine virtuelle, il valorise toutes les forces et la richesse du patrimoine des Mauges.

Un site [synergie-mauges.fr](http://synergie-mauges.fr) sur la construction du projet Synergie est également en cours de réalisation avec une sortie prévue début 2022. Il a pour vocation d'être un espace vitrine



#### Actualités



LE CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL EST OFFICIELLEMENT INSTALLÉ  
Après deux années de travaux, le Conseil prospectif territorial a ouvert cette première assemblée en présentant la bienveillance et le soutien que chaque membre puise trouver sa place au sein de ce collectif



LA PREMIÈRE SAINSE DU CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL!  
Lors de cette première séance, les échanges, collectivités, ... tous ont un rôle à jouer au quotidien et à toutes les échelles, pour lutter contre le changement climatique.



JO SPIEGEL EN IMMERSION DANS LES MAUGES  
Sur invitation de Didier Huchon et d'Audrey Jouannet, Jo Spiegel a accepté de venir découvrir le territoire des Mauges et de participer à un véritable marathon consacré à la démocratie.

d'information sur le projet liant économie circulaire, patrimoine et formation tout en suivant son évolution.

## Un Journal de l'Orientation

Dans le partenariat engagé avec l'agglomération du Choletais sur le volet formation avec la Maison de l'Orientation, un Journal de l'Orientation a été créé pour être diffusé auprès de tous les habitants des Mauges.



## Deux évènements d'envergure

Des publications thématiques sont réalisées pour les différents événements : culturels, festifs, transition écologique, santé... En fonction des équipes et des thématiques, de nouvelles formes de communications sont expérimentées pour tenter d'élargir le public informé : affiches, programmes, tracts, vidéos, pages événements Facebook...

L'année 2021 a été ponctuée par 2 événements d'envergure : l'évènement transversal grand public « La fête de la nature et des énergies – Changer d'ère saison #4 » et l'évènement solidaire autour de la culture et du handicap « Soli'Mauges ».

A screenshot of a YouTube channel page titled 'SOLI'MAUGES 2021 : cultivons la solidarité !'. It shows five video thumbnails with titles and durations: 1. SOLI'MAUGES - L'alimentation source d'équilibre (1:52), 2. SOLI'MAUGES - L'activité physique, tout le monde peut en... (1:55), 3. SOLI'MAUGES - La culture pour tous ! (1:52), 4. SOLI'MAUGES - Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre (2:22), and 5. SOLI'MAUGES - Chacun a sa place dans la société (1:56). Each video is associated with 'Mauges Communauté'.

Des événements de moindre envergure mais tout aussi important et récurrents sont également suivis, notamment ciblés pour le public des personnes âgées, les festivals culturels, les animations autour de l'emploi-formation, le tourisme, les énergies renouvelables...

## L'information au service de la sensibilisation

La crise sanitaire et plus particulièrement la création sur le territoire d'un centre de vaccination COVID a nécessité de développer une information de sensibilisation précise, récurrente et fluide aux habitants. Elle s'est principalement appuyée sur les outils existants tout en déployant la force des relais sur le territoire.



Un autre volet de sensibilisation a été exploré sur la thématique zéro déchet avec une campagne autour de la réutilisation des végétaux (voir page 39).

## Le Conseil Communautaire diffusé en direct

L'année 2021 a lancé la diffusion en direct tous les mois sur [maugescommunaute.fr](http://maugescommunaute.fr) et sur la chaîne YouTube de l'agglomération des Conseils communautaire à compter du mois de mai.

## Accueil des personnes âgées et personnes en situation de handicap

Depuis 2018, le CLIC et le CLH proposent aux aidants du territoire un soutien psychologique individuel par un psychologue grâce au soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarités pour l'Autonomie.

Le CLH – Centre Local du Handicap répond sur le territoire de Mauges Communauté à toutes demandes en lien avec une situation de handicap, pour les usagers âgés de 0 à 59 ans.

La réponse se fait sur 3 niveaux :

- Information, conseil, orientation vers le bon interlocuteur ;
- Accompagnement dans les démarches relatives au dossier MDA – Maison Départementale de l'Autonomie ;
- Prise en charge et coordination des situations les plus complexes.

Afin d'offrir une réponse de proximité, les RDV peuvent être proposés, au sein des locaux de Mauges Communauté, en permanences au sein des 5 autres communes, ou en visite à domicile pour des personnes ayant une restriction de la mobilité.

Le CLH anime également 3 groupes de travail autour de 3 grands axes :

- Enfance jeunesse ;
- Emploi et insertion professionnelle ;
- Adulte et vieillissement.

Ces groupes de travail, composés d'élus, de professionnels intervenants sur les thématiques citées, et d'usagers, permettent de faire émerger les problématiques du territoire, et de travailler ensemble à élaborer des actions permettant d'y répondre.

Depuis 2018, le CLIC et le CLH proposent aux aidants du territoire un soutien psychologique individuel par un psychologue grâce au soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarités pour l'Autonomie. De plus, un comité local des aidants organise chaque année une journée nationale des aidants qui a eu lieu le 21 octobre 2021.



## La sensibilisation au Radon

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) et du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) de Mauges Communauté, la collectivité propose, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le CPIE Loire Anjou et Alisée, des campagnes de mesure du potentiel radon des logements.

Ainsi, Mauges Communauté propose aux habitants 3 campagnes de mesure gratuites. Elles s'étaleront progressivement jusqu'en 2023 sur l'ensemble des 6 communes du territoire de Mauges Communauté. Pour 2020/2021, les communes d'Orée-d'Anjou et de Sèvremoine ont été ciblées.

Sur les 237 dosimètres récupérés en point info radon par des habitants, 232 ont réellement posés par les participants et 225 dosimètres retournés au CPIE Loire Anjou et analysés. Sur certaines communes déléguées, 40% ou plus des dosimètres analysés révèlent des taux supérieurs à 300 bq/m<sup>3</sup>, avec au moins 1 cas supérieurs à 1000 bq/m<sup>3</sup>. Ces valeurs importantes sont relevées sur Champtoceaux et la Varenne pour Orée d'Anjou et sur la Renaudière et Torfou pour Sèvremoine.

## 225

dosimètres  
analysés

Pour la campagne 2021/2022, les communes concernées seront Montrevault-sur-Evre, Orée d'Anjou et Sèvremoine. Les deux dernières communes ont été ajoutées afin de renforcer l'information et de sensibiliser spécifiquement sur le secteur concerné par un taux anormalement élevé.

Des réunions d'informations grand public sont organisées en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le CPIE Loire Anjou :

- les 6 décembre 2021 et 19 janvier 2022 à Montrevault-sur-Èvre ;
- les 7 décembre 2021 et 20 janvier 2022 à Orée-d'Anjou ;
- le 1er décembre 2021 et le 25 janvier 2022 à Sèvremoine.



## Les pôles et maisons de santé

Dans le cadre de sa politique de santé, Mauges Communauté participe au maintien et au développement d'une offre de soins de premier recours répartie de manière équilibrée sur le territoire. Cette ambition se concrétise par l'accompagnement des professionnels de santé dans la mise en œuvre de dynamique de réseau en collaboration avec les animateurs santé des communes. La création de centre de santé est aussi soutenue par l'animation de la politique territoriale de santé.

6,7  
médecins pour  
10 000 habitants

## Le Contrat Local de Santé (CLS)

Le CLS est un outil partenarial (ARS/Collectivité) et d'animation territoriale en santé. Il est porteur d'une approche globale de la santé et pluri-thématisques visant notamment à :

- Axe n°1 : Conduire une politique de prévention et de promotion de la santé/ environnement ;
- Axe n°2 : Faciliter l'accès aux soins et l'offre de santé par un projet de santé de territoire dans une logique de complémentarité et de coordination ;
- Axe n°3 : Promouvoir une logique de parcours de santé ;
- Axe n°4 : Assurer le suivi du contrat local de santé ;
- Axe n°5 : Prévenir et prendre en charge la santé mentale.

TREMPLIN  
DES MÉTIERS  
DU DOMICILE /

200 postes, 1 avenir, le vôtre

Les temps forts dans les Mauges

Venez vous exercer avec des pros !

Cité Lo Goutréche  
401 Le Château de la Goutréche  
à La Jubaudière / BEAUPRÉAU-EN-MAUGES  
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

À la rencontre des employeurs !

Cité Contes Formolice  
275 rue des Forges - 21 Èvre et Loire  
à Beaufort-en-Mauges  
de 9h à 12h30  
Accès libre

Programme et inscription sur  
[maine-et-loire.fr/tremplin](http://maine-et-loire.fr/tremplin)

maine-et-loire | @departementmaineloire  
anjou

## Scènes de Pays

La politique culturelle mise en œuvre par la collectivité Mauges Communauté répond à deux des cinq finalités du développement durable : permettre l'épanouissement de tous les êtres humains et assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.

Cela se vérifie à la fois dans le projet artistique et culturel Scènes de Pays qui développe, tout au long de l'année, en partenariat avec les communes et ses acteurs, une diffusion de spectacles diversifiés pour un large public (adultes, familles, sur le temps scolaire, personnes empêchées ...), répartis sur tout le territoire.



**7432**  
**entrées sur le  
temps scolaires**

Même si, en 2021, pendant plusieurs mois, la situation sanitaire liée à la COVID-19 ne permettait pas de rassembler les spectateurs dans les salles de spectacles, de nombreuses actions artistiques ont été proposées en très grande proximité : création d'une websérie avec micro-trottoir, organisation de spectacles et ateliers dans les écoles, les EHPAD ou autres établissements de santé, une semaine de représentations gratuites pour terminer la saison et s'adresser le plus largement aux citoyens.

**127**  
**lieux investis  
par saison**

Pour 2021, plusieurs indicateurs permettent de mesurer le rôle du projet Scènes de Pays : le nombre de lieux investis dans la saison (127), le nombre d'entrées sur le temps scolaires (7432), le nombre de bénévoles dans la saison (115) ...

Il en va de même au sein des deux démarches initiées récemment en matière de patrimoine et musiques actuelles. Mauges Communauté s'investit et avance avec les six communes et toutes les forces vives du territoire, et place la culture au cœur des défis communs qui nous concernent tous, en matière de développement durable, de cohésion sociale, de transmission entre générations ...



## L'étude de définition du besoin en logement des jeunes

Le diagnostic du PLH de Mauges Communauté a identifié des besoins non satisfaits en matière de logement et d'hébergement des jeunes sur le territoire. Les difficultés de recrutement de nouveaux salariés, notamment de jeunes, rencontrées par les entreprises, se cumulent avec celles de trouver un logement adapté pour ces salariés.

Une étude a été lancée en 2020 qui vise à aboutir à des propositions opérationnelles en termes d'accueil et d'hébergement des jeunes et travailleurs en demande de logement temporaire ou définitif, sous l'angle de l'élargissement éventuel des capacités d'accueil dans les structures de type Résidences Habitat Jeune (RHAJ) mais également sous l'angle de l'amélioration des dispositifs et services à l'attention des jeunes et permettant de faciliter leur accès au logement sous toutes ses formes (locatifs sociaux, locatifs du parc privé, cohabitation, colocation, etc.).

Les solutions proposées à l'issue de l'étude tiendront compte de la proximité des services destinés aux jeunes afin de limiter leurs déplacements. Cette étude a été confiée au bureau d'études CERUR.

## Le soutien à la construction de logements locatifs sociaux

La mise en œuvre de l'action n°8 du PLH vise à dynamiser la construction de logements sociaux sur le territoire de Mauges Communauté afin de renforcer la part de logements sociaux dans le parc total de logements. Selon les dernières données issues du répertoire du parc locatif social (RPLS) disponibles, 4 774 logements sociaux sont recensés sur le territoire de Mauges Communauté ce qui représente près de 10% du parc total de logements.

Le logement locatif social facilite le parcours résidentiel des ménages. De plus, près de 70% des ménages du territoire sont aujourd'hui éligibles à un logement social.

Fort de ce constat, les élus ont souhaité soutenir la construction de logements sociaux en accordant des subventions aux bailleurs sociaux qui s'engageront à développer le parc social dans les Mauges.



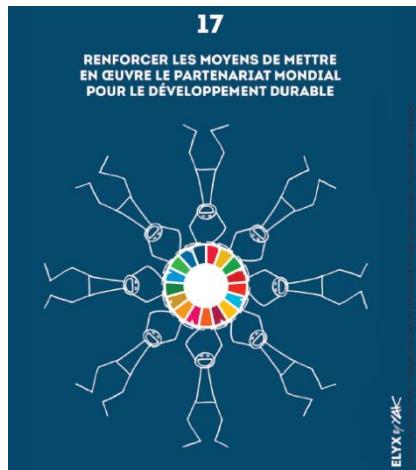
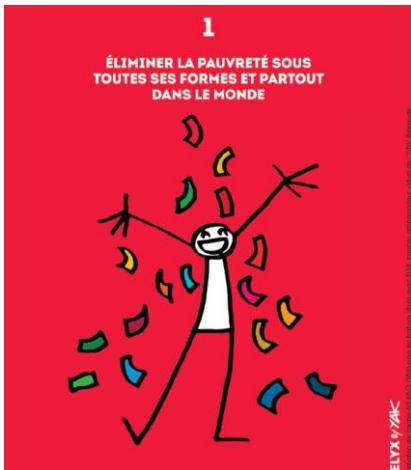
*Projet de construction d'une résidence senior de 30 logements à Beaupréau, porté par Maine-et-Loire Habitat et soutenu par Mauges Communauté*

Au 31 décembre 2021, ce sont 148 logements locatifs sociaux dont la construction a été soutenue financièrement par Mauges Communauté sur le territoire, ce qui représente la mobilisation de 585 500 € d'aides communautaires. La majorité des projets soutenus est située à l'intérieur des périmètres de coeurs de bourgs.

**148**  
**logements soutenus**

## 4- Solidarité entre les territoires et les générations

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### Enjeux :

- ✓ Maîtriser les phénomènes de précarisation et accompagner les populations fragiles spécifiques
- ✓ Renforcer le lien social entre générations
- ✓ Mutualiser les échanges entre Mauges Communauté et ses communes membres, mais aussi avec les autres intercommunalités

## Le service Mooj Solidaire



Déployé sur les communes de Montrevault-sur-Èvre et Orée-d'Anjou depuis 2018 et élargi en 2019 à Sèvremoine, Mooj solidaire est un service d'accompagnement à la mobilité des habitants en recherche d'emploi, en insertion ou en formation et concerne des destinations au sein de Mauges Communauté, ou en dehors du territoire, dans un rayon maximum de 100 km autour du domicile.

Ce service s'appuie sur 15 chauffeurs bénévoles réguliers sur les 3 communes, adhérent pour la plupart à des associations de transport solidaire.

Les besoins en déplacements et les situations individuelles sont validés par des prescripteurs (MDS des Mauges, CCAS / Pôle Social Emploi des communes, associations d'insertion agréées, CAF, MSA, CPAM, POLE EMPLOI, missions locales).

Mauges Communauté met en relation les bénéficiaires avec les chauffeurs bénévoles, finance la plateforme Mooj, et les courses liées à l'emploi, à l'insertion et à la formation professionnelle : 370 courses ont été réalisées en 2021, soit une légère baisse par rapport à 2020 (410 courses), mais un service qui correspond à une réelle demande et reste conséquent au regard des aléas du contexte sanitaire.

**15**  
chauffeurs  
bénévoles

## Le Transport à la Demande

Organisé par Mauges Communauté, le service de Transport à la Demande (TAD) est complémentaire du réseau de lignes régulières d'autocars, pour permettre un meilleur maillage du territoire en service de transport. Il est aujourd'hui proposé pour les communes de Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre. Depuis un point d'arrêt dans chaque commune déléguee de Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre, il est possible de se rendre vers les pôles de centralité : La Pommeraye, Saint-Florent-le-Vieil, Montrevault et Saint-Pierre-Montlimart et vers certains arrêts du réseau Anjoubus lignes régulières.



**6260**  
voyages/an

Ce service est ouvert à tous et disponible sur réservation pour s'adapter aux déplacements, qu'ils soient quotidiens ou occasionnels (travail, commerces, santé, loisirs...). Il fonctionne de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi.

6260 voyages ont été effectués en 2021. La longueur de trajet la plus fréquente est de 16 à 25 km pour le véhicule de 5 places et de plus de 25 km pour le véhicule à 9 places.

## L'accueil des gens du voyage

L'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de Mauges Communauté dont la mise en œuvre est assurée dans le cadre du schéma départemental établi conjointement par le Préfet et le Conseil départemental.

La collectivité assure ainsi la gestion de 3 aires, confiée à un prestataire privé :

- une aire de 10 emplacements de 2 places caravanes, soit 20 places au total située rue de Vigneau à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges ;
- une aire de 6 emplacements de 2 places de caravanes, soit 12 places au total située au lieu-dit « Le Bouchet » à Chemillé / Chemillé-en-Anjou ;
- une aire de 3 emplacements de 2 places de caravanes, soit 6 places au total située Boulevard de l'Égalité à Saint-Macaire-en-Mauges / Sèvremoine.

Mauges Communauté va lancer en 2022 une étude sur les « Gens du voyage » afin d'être en conformité avec les prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et avec l'action n°12 du PLH).

Les 3 volets prioritaires de l'étude seraient les suivants :

- Etat des lieux de l'occupation des aires d'accueil des GDV sur le territoire et besoins de création d'une nouvelle aire sur la commune de Mauges-sur-Loire ;
- Etat des lieux relatifs à des besoins éventuels de sédentarisation des gens du voyage ;
- Elaboration d'un projet local social (sur ce volet, la prise en main par le pôle Solidarités sera nécessaire durant l'étude)

## Soutien à la construction d'habitat innovant ou intergénérationnel

La mise en œuvre de l'action n°4 du PLH vise à soutenir des projets d'habitat innovants et/ou intergénérationnels sur le territoire de Mauges Communauté. De nouvelles formes d'habitat innovantes se développent sur le territoire et elles donnent la possibilité de diversifier les modes d'habiter localement : habitat participatif, habitat inclusif, habitat intergénérationnel, etc.

Depuis le 17 mars 2021, date de l'adoption en Conseil communautaire du règlement d'attribution des aides correspondant, ce sont deux projets qui ont été soutenus à hauteur de 40 000 € chacun par Mauges Communauté :

- Projet Voisin'âges à Saint-Macaire en Mauges (commune de Sèvremoine) qui donnera lieu à la création de 10 logements dans le cadre d'une réflexion qui s'inscrit autour du sujet de l'habitat participatif ;
- Projet Habit'âge à La Boissière-sur-Evre (commune de Montrevault-sur-Evre) qui donnera lieu à la création de 4 logements ainsi qu'une salle commune destinés aux personnes âgées en réhabilitant et valorisant un bâtiment vacant du cœur de bourg.



Projet Voisin'âges à Saint-Macaire-en-Mauges (habitat participatif) soutenu par Mauges Communauté

## L'accompagnement social des publics spécifiques

En matière de concours à l'action d'information et de coordination gérontologique (CLIC), Mauges Communauté garantit l'existence et la pérennité d'un service qui s'accorde à un besoin social identifié d'une population qui vit plus longtemps et dont l'accompagnement est devenu un enjeu de société, clairement relié à la politique territoriale de santé.

## L'accompagnement des personnes en situation de handicap

L'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le territoire a fait l'objet d'une réflexion pour aboutir à la création, à la fois d'un service d'information, de conseil et d'accompagnement dans les démarches administratives et un comité de pilotage d'actions.

En 2021, l'activité du Centre Local du Handicap a été axée sur différentes actions :

- A destination des entreprises du territoire
- Webinaire pour sensibiliser sur le handicap au travail,
- DUODAY = une journée de travail en binôme, personne en situation de handicap, agent/salarié en poste, pour permettre la levée des représentations, et la découverte d'un métier auprès de personnes en recherche d'emploi.
- Formation à destination des professionnels de la petite enfance, accueillant des enfants en situation de handicap, hors temps scolaire. (20 professionnels formés sur l'année 2020/2021). Reconduction de l'action en 2022.
- Lancement d'un groupe facebook, à destination des parents d'enfants porteurs de handicap (fin décembre 2021), pour permettre de créer du lien entre les parents du territoire, les aider à faciliter la transmission d'informations, l'entraide entre pairs. Permettre un lieu « virtuel » où la transmission d'informations, d'évènements, d'actions puisse être facilitée.
- SOLI'MAUGES



## SOLI'MAUGES

Pour fédérer les acteurs du handicap et de la perte d'autonomie, Mauges Communauté s'associe aux acteurs du territoire pour créer le Collectif solidaire SOLI'MAUGES. Ce collectif est né dans le cadre de la politique d'animation et de solidarité territoriale menée par Mauges Communauté. Il a été impulsé par la dynamique de création du Centre Local du Handicap.

La démarche du Collectif vise à recenser tous les acteurs du territoire des Mauges qui œuvrent sur les thématiques du handicap et du vieillissement : associations, établissements, services... pour informer le grand public sur leurs actions et leurs projets.

**1 343**  
spectateurs

Cette deuxième édition 2021, a été organisée sous 3 axes :

### Axe 1 : 3 spectacles à destination des structures personnes âgées / personnes en situation de handicap :

- Thérèse : 10 spectacles / 5 jours = 463 personnes
- Le Minot / Nina la Gaine : 10 spectacles / 5 jours = 438 personnes
- Partita : 10 spectacles / 5 jours = 321 personnes

Au total, 1222 personnes du territoire de Mauges Communauté, en établissement, ont pu accéder aux spectacles proposés.

### **Axe 2 : A destination du Grand Public**

- Thérèse : 1 représentation à St Rémy en Mauges 50 personnes
- Cavale : 1 représentation à Drain 30 personnes
- Escape Game « les clés du bien vieillir » : 1 représentation 41 personnes

Pour le grand public, 121 personnes ont pu accéder aux temps de spectacles proposés

### **Axe 3 : Vidéos**

Diffusion d'une WEB SERIE, une vidéo par jour, sur toute la semaine SOLI'MAUGES, autour de 5 thématiques :

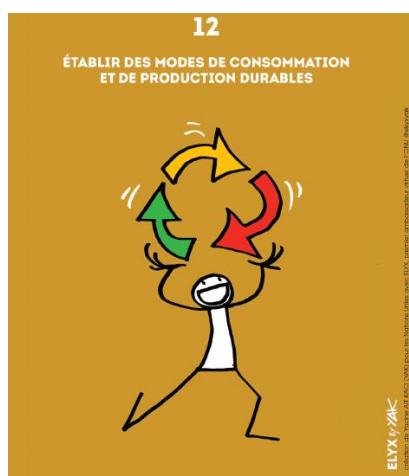
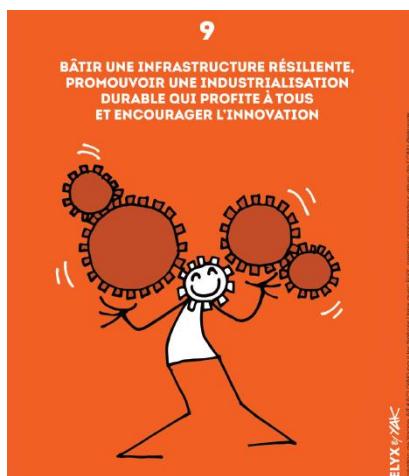
- Alimentation
- Activité sportive
- Soutien aux aidants
- Culture pour tous
- Vivre ensemble



*Les animations proposées par Soli'MAUGES*

## 5- Produire et consommer durablement

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### Enjeux :

- ✓ Développer une consommation et des pratiques citoyennes responsables par la sensibilisation du public, la prévention et le soutien à l'émergence de projets citoyens et associatifs
- ✓ Réduire les déchets produits et augmenter leur valorisation
- ✓ Faire évoluer l'économie locale vers des pratiques durables et développer l'économie circulaire
- ✓ Développer des pratiques de gestion intégrée des parcs économiques

## La prévention des déchets

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) s'inscrit dans le programme économie circulaire qu'il vient compléter.

Le projet a été travaillé avec les agents du service gestion des déchets et les élus de la commission politique des déchets en début d'année 2021. Il a ensuite été présenté aux partenaires. Une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) commune au plan économie circulaire et au plan local de prévention des déchets a été créée et s'est réunie une première fois en fin d'année pour donner son avis sur le projet. La CCES a émis un avis favorable.

En 2022, le projet de PLPDMA sera mis en consultation auprès du public pendant un mois entre janvier et février 2022 puis proposé pour une validation définitive au Conseil Communautaire. Il repose sur les points suivants :



### Objectifs stratégiques :

- Conserver le rôle pionnier du territoire en matière de prévention des déchets
- Être innovant, inventif pour atteindre les objectifs quantitatifs
- Construire les actions avec les acteurs du territoire
- Poursuivre la démarche qualité proposée aux usagers
- Optimiser les coûts de collecte, de traitement et de fonctionnement
- Être exemplaire
- Réduire les impacts environnementaux liés aux déchets : respect de la hiérarchie des traitements (réutiliser, réparer, recycler, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement)
- Sensibiliser l'ensemble des usagers à la prévention des déchets

### Objectifs quantitatifs :

Entre 2019 et 2025, l'objectif est de réduire de 11 % les tonnages de déchets ménagers et assimilés (soit un passage de 481 à 403 kg/habitant/an) dont :

- Baisse de 20 % des tonnages d'ordures ménagères (baisse de 94kg à 70kg/habitant/an)
- Baisse de 50 % des tonnages des résidus végétaux arrivés en déchèteries (baisse de 96kg à 46kg/habitant/an)
- Baisse de 12 % de tonnage de tout-venant (baisse de 56kg à 46kg /habitant/an)

Le plan d'action s'articule autour de 5 axes et de 27 fiches actions.

#### 2 axes transversaux :

- Animer le plan d'action en lien avec les autres plans de la collectivité
- Accompagner les citoyens dans les changements de modes de consommation

#### 3 axes flux :

- Réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux
- Accentuer la baisse des ordures ménagères
- Réduire et valoriser les autres flux

Tous les flux gérés par le service public sont concernés dans les fiches actions. Cependant la priorité est donnée aux flux OMR, végétaux et tout-venant issus des déchèteries.

## Campagne de communication sur les végétaux

Afin d'inciter les usagers du territoire à valoriser leurs déchets verts issus de l'entretien de leur jardin in situ, le service communication de la collectivité a piloté la création d'une campagne de communication sur ce thème. Un plan de communication et un univers graphique ont été créés. Ainsi cette campagne s'est déployée avec les outils suivants :

- Une page dédiée sur le site Internet de Mauges Communauté début avril 2021 ;
- Un dépliant mis à disposition des associations qui font la promotion du broyage des végétaux ;
- Des « mini-motions » diffusés sur les réseaux sociaux (Facebook), la chaîne YouTube de Mauges Communauté ;
- Une campagne d'encart presse dans les journaux (6 parutions Courrier de L'Ouest et Ouest France – avril 2021),
- Une campagne ciblée sur Internet avec sélection de sites dans la cible géographique et thématiques définis (apparition d'un bandeau avec l'image de la campagne avec lien qui renvoyait vers la page dédiée de Mauges Communauté du 12 avril au 7 mai sur des sites internet ciblés).
- Des démonstrations de broyage en déchèterie réalisées en octobre 2021 ;

En 2022 la campagne continuera avec la création de vidéos tutoriels et de témoignage sur la gestion des végétaux au jardin ainsi que des panneaux en déchèteries et de la signalétique sur les broyeurs des associations.



Visuel campagne végétaux - ©Welko

## Optimisation de la collecte

Depuis le 3 mai 2021, une nouvelle prestation de collecte en porte à porte a débuté pour les flux ordures ménagères et emballages.

Cette prestation est plus optimisée. En effet, 35 bourgs de communes déléguées du territoire ont été équipés entre novembre 2020 et avril 2021 de bacs à couvercle jaune pour la collecte des emballages. Ces bacs remplacent les sacs jaunes. Les deux flux sont collectés le même jour. Ainsi, le prestataire a déployé, sur une partie du territoire, des véhicules bi-compartimentés qui peuvent collecter les deux flux sans les mélanger. Ces véhicules étaient,

auparavant, utilisés uniquement pour la collecte des foyers des écarts qui étaient déjà équipés de ces contenants. Ce sont des économies de kilomètres qui sont ainsi réalisées et un encombrement des trottoirs une fois tous les 15 jours.



© Aurélien MAHOT

## La mobilisation des entreprises vers la transition écologique

En 2021, Mauges Communauté a organisé 2 webinaire « e-petit déjeuner » à destination des entreprises. Un premier sujet, en partenariat avec le bureau d'études Oksigen et l'ADEME portait sur la mise en œuvre d'une stratégie bas carbone et un deuxième sur la démarche Carbômauges. Chacun des webinaires a rassemblé une quarantaine de participants.

The image is a promotional graphic for an online breakfast meeting. At the top, it says "e-Petit-déjeuner d'information" and "Construire sa stratégie bas carbone". Below this is a photograph of three wooden blocks with environmental symbols: a recycling symbol, a tree, and CO<sub>2</sub>. A hand is pointing towards the CO<sub>2</sub> block. At the bottom left, it says "Vendredi 28 mai 2021 8h30 à 9h30". At the bottom right, there are logos for ADEME, Oksigen, Carbômauges, Mauges Communauté, SMIIB, and the French government's "Transition Ecologique".

## La gestion intégrée des zones d'activités économiques

Mauges Communauté travaille sur des projets de zones d'activités. La gestion des eaux pluviales fait l'objet d'une attention particulière. En effet des investigations sur le potentiel d'infiltration sont faites afin d'optimiser cette possibilité qui permet la recharge des nappes phréatiques. Quand bien même l'infiltration est faible, du fait d'un sol très souvent argileux, la gestions des eaux pluviales en noue avec stockage et des surprofondeurs dans les bassins de rétentions sont des éléments pris en compte pour optimiser le potentiel d'infiltration des eaux de pluies.

D'autres démarches ont également été initiées :

- Réduction de l'éclairage dans les zones d'activités et expérimentation dans l'Anjou Actiparc du Centre Mauges à Beaupréau avec la suppression de l'éclairage entre 23h00 et 6h00 ;
- Suppression de tous les « ballons fluos » soit 114 lanternes d'éclairage public ;
- Installation de 20 armoires de commande calées sur les programmations communales
- Eco pâturage sur certains bassins de rétention.



Éco pâturage – Zone du Val de Moine à Saint-Germain-sur-Moine / Sèvremoine

## Le programme d'économie circulaire

Le 16 septembre 2021 lors de la soirée "Ad'M Territoires en transition", au Palais Brongniart à Paris, Mauges Communauté s'est vu remettre sa première étoile du Label Economie Circulaire par le président de l'ADEME.

Mauges Communauté a validé en décembre 2020 le plan d'action économie circulaire qui précise la stratégie et les actions qui seront portées lors des trois prochaines années. Ce plan d'action, motivé par la volonté d'assurer la cohérence des politiques tournées vers la circularité de l'économie et l'objectif de transition écologique, s'inscrit en concordance des autres documents de planification établis par Mauges Communauté (SCOT) et autres programmes opérationnels stratégiques (PCAET, PAT, PLPDMA).



**26**  
actions  
économie  
circulaire

Depuis le 11 janvier 2021, l'engagement et la démarche économie circulaire de Mauges Communauté est officiellement reconnue puisque la collectivité a reçu la labellisation « Premier Palier », liée au référentiel Economie Circulaire de l'ADEME. Ce programme d'actions a pour objectif d'accompagner les acteurs du territoire dans les évolutions des modes de production et de consommation, en créant de la valeur tout en réduisant les gaspillages. Il vise à répondre à la fois à des enjeux de développement économique, de préservation des ressources et de renforcement du lien social.

## Passeport vert pour le tourisme durable

Mauges Communauté vise à accompagner le secteur économique du tourisme vers une économie circulaire. Ôsez Mauges, Société Publique Locale (SPL) qui exerce la compétence tourisme à l'échelle de Mauges Communauté (accueil, promotion, développement touristique) s'est engagée fin 2020 dans la démarche Passeport Vert coordonnée par Anjou Tourisme et accompagnée par Betterfly Tourism. Passeport Vert est un programme international pour développer et valoriser les destinations de tourisme durable, signé avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Dans ce cadre, au début de l'année 2021, Ôsez Mauges et Mauges Communauté ont travaillé avec des étudiants en tourisme et développement durable de l'ESTHUA à Angers. Cette collaboration a permis d'identifier des axes de travail ainsi que les critères de durabilité des différents labels présents sur le territoire.



Château de la Tourlandry

En parallèle, dans le cadre de "France Relance", l'ADEME a proposé " Le Fonds Tourisme Durable" qui se décline en 3 volets concernant : les restaurants grâce à l'opération "1000 restaurants", les hébergements touristiques ainsi que le "slow-tourisme".

Dans ce contexte, Ôsez Mauges en partenariat avec Anjou Tourisme, a sensibilisé les prestataires de son territoire dont certains ont fait l'objet d'un diagnostic (Restaurant Le Mine d'Or, Château de la Tourlandry, Traiteur Antares, Les Jardins de l'Anjou).

D'autres prestataires, suite à ce diagnostic, ont déposé un dossier de demande de financement auprès de l'ADEME (Camping La Promenade, Le Comptoir à Pizza). Enfin, le Château de la Tourlandry a obtenu un financement suite à l'appel à projet "slow-tourisme" et le Château de la Turmelière a bénéficié d'un financement grâce à l'obtention de l'écolabel européen.

## Atelier du Tourisme Durable

Ôsez Mauges a organisé un "Atelier du Tourisme Durable" le 17 juin. Ce rendez-vous, a permis découvrir l'activité et l'engagement durable de différents intervenants comme Romain MOREAU, viticulteur à La Varenne, David ROTUREAU du gîte et camping « Les Hautes Herbes » au Longeron ou Olivier BERNARD du Château de la Turmelière de Liré .



Le comité technique du 18 novembre 2021 a été un moment privilégié pour évoquer le tourisme durable. Il a permis de définir les bonnes pratiques de la communication éco-responsable, de cibler les acquis et manques dans ce domaine.

Ces multiples temps forts ont permis de présenter, au conseil d'administration du 24 novembre, différentes actions à engager en 2022:

- Prendre en compte le tourisme durable dans la promotion touristique
- Faire le lien entre les services de Mauges Communauté et les activités touristiques
- Renforcer notre éco-exemplarité
- Organiser une journée de visite pour les exploitants agricoles qui se posent la question de développer leur activité avec le tourisme

Enfin, 2021 comme 2020, les chèques KDôMauges ont été un beau succès. En 2021, 15 537 chèques ont été imprimés pour un chiffre d'affaires de 210 960€. Ce dispositif permet de consommer local et responsable, un enjeu majeur du développement durable.



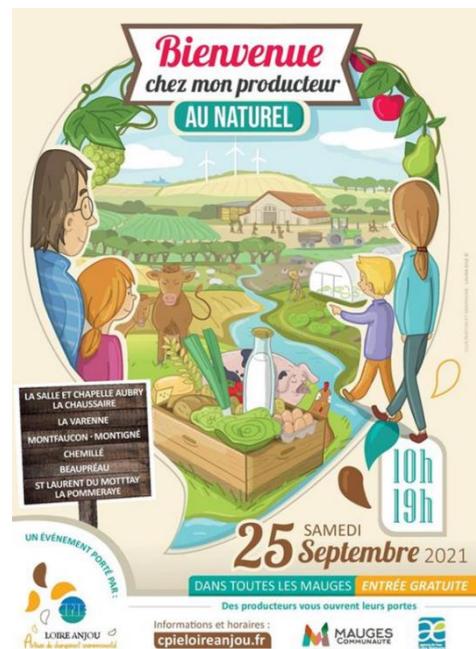
## Le Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial de Mauges Communauté est actuellement dans sa deuxième version. Il est axé sur trois thématiques principales :

- La restauration collective ;
- L'animation territoriale dans le but de faciliter installation, diversification et synergies entre producteurs et consommateurs ;
- L'optimisation de la logistique dans le cadre des circuits alimentaires de proximité.

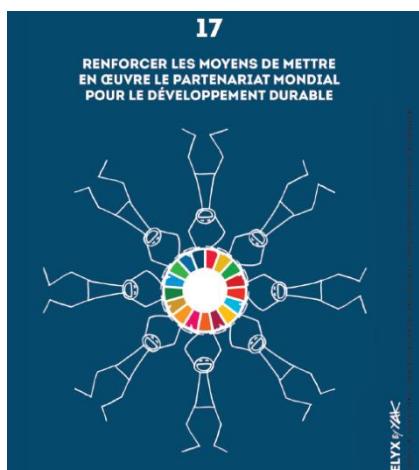
En 2021, plusieurs actions se sont déroulées :

- Le tour des restaurants collectifs du territoire pour présenter un dispositif d'accompagnement concernant la réduction du gaspillage alimentaire et l'approvisionnement en produits locaux.
- Une charte des valeurs partagées en restauration collective autour d'un produit local, durable et de qualité, avec une première diffusion aux membres du comité de pilotage du PAT.
- Un atelier autour de la loi EGALIM à destination des professionnels de la restauration.
- Un accompagnement des agents de la commande publique dans la rédaction des marchés publics de la restauration collective compatibles avec la loi EGALIM.
- Une sensibilisation des scolaires autour des filières des produits et de la saisonnalité,
- Une sensibilisation grand public avec l'événement Bienvenue chez mon Producteur au Naturel.
- L'élaboration du projet logistique « Consommer Local », avec un premier diagnostic de territoire.



## 6- Impliquer et mobiliser les élus, les services et le territoire autour des enjeux de développement durable

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### Enjeux :

- ✓ Prendre en compte les 5 finalités du développement durable dans la prise de décision et les projets
- ✓ Développer un management transversal de la politique
- ✓ Impliquer les acteurs locaux, les habitants, les partenaires institutionnels, les services, les élus et les instances participatives
- ✓ Associer d'autres territoires et collectivités vers des objectifs partagés et des moyens mutualisés
- ✓ Quantifier les objectifs stratégiques de la politique à différentes échéances en s'appuyant sur une démarche prospective
- ✓ Etablir un dispositif d'évaluation avec définition de cibles et mise en place d'outils d'indicateurs et tableaux de bord.

## L'organisation du pilotage et la transversalité des actions

---

Le développement durable par son caractère transversal mobilise tous l'organisation de Mauges Communauté et plus largement celle du territoire des Mauges (communes + EPCI). Ainsi, une vice-présidence à la Transition écologique et à l'animation territoriale a-t-elle été créée pour conférer aux actions de développement durable une autorité politique, qui s'accorde au projet politique du territoire.

Dans cette organisation, le service Transition écologique et animation territoriale tient une place particulière en tant qu'il est lui-même muni des attributions transversales lui permettant soit de piloter des actions directement avec le concours des autres services de Mauges Communauté et/ou des communes du territoire ou d'être associé par ces mêmes services pour apporter son expertise sur des actions ou procédures en cours.

La revue thématique qui précède atteste du pilotage technique transversal, qui, s'inscrit, de façon plus globale dans une dynamique de fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération et avec les services communaux, assise sur des dispositifs collaboratifs permanents. Au sein de la Communauté d'agglomération, les pôles d'action pilotés chacun par un directeur garantissent le pilotage coordonné des actions en l'ordonnant à la feuille de route politique, qui, elle-même repose sur trois axes s'appelant les uns les autres : compétitivité, exemplarité, solidarité. À l'échelle du bloc local, les instances collaboratives à caractère permanent, qu'elles soient politiques (comité politique des 6 maires + directeurs généraux des services) ou techniques (comité technique des directeurs généraux et groupes thématiques d'agents), permettent une conduite articulée et cohérente des différentes politiques publiques, de sorte que l'exercice de chacune ne ressort pas de l'application sectorielle d'une compétence fonctionnelle.

Cette organisation permet, en particulier, d'assurer un lien et une mise en œuvre coordonnée des documents de planification territoriale dont Mauges Communauté a la charge : SCoT, PCAET, PAT, PLH, CLS, PLPDMA-PEC.

## La participation des acteurs du territoire

---

La conduite des affaires publiques sur le territoire des Mauges relève d'un vaste réseau de coopération que la Communauté d'agglomération anime compte tenu de la nature de ses compétences d'animation et de planification territoriales : économie, santé, culture, SCoT, habitat, mobilités, politique de l'eau, etc...

La définition et de mise en œuvre des différents plans et contrats et schémas procède d'une association large des acteurs du territoire, qu'ils soient politiques ou de la société civile.

Au plan politique, il importe de noter la forte implication des élus au sein des commissions communautaires. Par leur composition, incluant des conseillers municipaux, et leurs modalités de fonctionnement, les intégrant pleinement au « mode projet », elles constituent des instances pivot de la vie publique locale.

Cette dimension partenariale interne appelle évidemment, comme une sorte de pendant, une coopération avec les acteurs « hors territoire ». Cette coopération prend deux dimensions :

- Celle des relations institutionnelles avec les autres acteurs publics (État, Conseil régional, Conseil départemental, parlementaires, etc...). La communauté d'agglomération, par son poids politique, garantit les relations avec ces institutions et,

du reste, elle a intégré à son organisation politique une instance à caractère permanent pour en assurer la permanence : « la Conférence territoriale ».

- Celle des relations avec les territoires voisins, qui s'inscrit dans les dynamiques du SCOT, afin de produire et porter des discours politiques communs sur les sujets d'aménagement et de développement des territoires et aussi de conduire des actions communes sur des bassins de vie qui s'y prêtent.

## Le Conseil prospectif territorial officiellement installé



Adeline Humeau, Présidente du Conseil prospectif territorial a ouvert le 29 juin 2021 la première assemblée du Conseil prospectif territorial des Mauges, au Jardin Camifolia à Chemillé-en-Anjou. Cette assemblée réunit 63 citoyens acteurs du territoire volontaires, tirés au sort ou désignés et offre un lieu de libre expression et d'échanges.

Pour sa première, l'Assemblée a accueilli, Jo Spiegel, ancien Maire de Kingersheim (Alsace). Jo Spiegel intervient régulièrement en public ou à l'écrit pour partager le lien entre transition écologique, justice sociale et transition démocratique. Homme engagé et passionné, Jo Spiegel a tenu un discours éclairant et enthousiasmant pour

l'installation du Conseil et ses activités prochaines. Il a également précisé ce qu'il considère comme les conditions de la pleine réussite de cette nouvelle instance. Le temps d'échange entre Jo Spiegel et les membres du Conseil prospectif territorial qui a suivi a été riche et particulièrement intéressant.

L'Assemblée s'est clôturée par un temps d'échange sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil prospectif. À cette occasion, la première saisine, adoptée au Conseil communautaire du mois de juin, a été présentée aux membres.

À partir de septembre, les membres ont donc débuté leurs travaux et réflexions sur :

« Le cycle de vie d'un produit (de la matière première à la gestion des déchets) et les actions à mener pour mobiliser efficacement tous les acteurs à réduire la production des déchets. Il s'agit notamment d'interroger la place et le rôle des différents acteurs, dont notre collectivité, dans la filière de gestion des déchets ».

Des premiers ateliers ont eu lieu pour décortiquer la saisine et une méthode de travail a pu émerger. Ils ont également permis aux membres du Conseil de mieux se connaître et de davantage s'impliquer sur le sujet des déchets.



## La mobilisation citoyenne sur les projets de production d'énergies renouvelables

Dans sa stratégie EnR, Mauges Communauté a décidé d'appliquer le principe de gouvernance territoriale pour les projets qui se développent sur son territoire. Les sociétés de projet devront donc être majoritairement détenues par des acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, citoyens).

Dans ce cadre, Mauges Communauté souhaite impliquer sur chaque projet de développement ou d'investissement EnR, un collectif ou une association citoyenne issus de la commune concernée par le projet. Le territoire bénéficie déjà d'une dynamique allant dans ce sens avec trois collectifs œuvrant dans le domaine des EnR : Atout Vent en Chemillois (Chemillé-en-Anjou), Mauges Eole (Beaupréau-en-Mauges) et Energie Citoyenne Loire et Mauges (Mauges-sur-Loire). Pour faire partager cette dynamique à d'autres communes du territoire, tout en bénéficiant des retours d'expérience des acteurs existants et en s'appuyant sur leurs compétences, Mauges Communauté est accompagnée du réseau Energie Citoyenne en Pays de la Loire, et de l'association Alisée, dans le cadre de l'animation territoriale et de la mobilisation citoyenne.

## Changer d'Ere saison #3



Changer d'Ère est le rendez-vous annuel de la transition écologique de Mauges Communauté. Le principe de cet événement est de s'associer à une autre manifestation du territoire et ainsi changer de thème, de lieu et de public chaque année. Pour 2021, Mauges Communauté et la Commune de Beaupréau-en-Mauges ont organisé la « Fête de la Nature et des Energies » sur le site de la Thévenière à Gesté.

600 spectateurs ont participé à ce temps familial et festif, pour s'interroger sur les usages de l'énergie, découvrir les énergies renouvelables et donner envie d'agir concrètement pour la transition énergétique. Un programme varié permettait

aux spectateurs d'assister à des causeries pour mieux comprendre l'impact environnemental des énergies, de discuter avec des organisations qui œuvrent pour une énergie positive, de participer à de nombreux ateliers ludiques pour petits et grands ou simplement profiter des animations musicales et des spectacles.

**600**  
participants



## La Fresque du Climat

La Fresque du Climat est un atelier convivial et collaboratif qui s'appuie sur le rapport du GIEC pour faire le lien entre les causes et les conséquences du changement climatique.

En 2021, 90 élus du territoire et 25 agents de Mauges Communauté ont participé à un atelier Fresque du Climat.



## « Une planète pour tous »

Le projet de sensibilisation scolaire « une planète pour tous » est proposée par Mauges Communauté pour 1 établissement scolaire (école, collège, lycée) par commune nouvelle. Le changement climatique est la thématique principale du projet.

Chaque établissement reçoit un dvd du film et des exemplaires du livre, ainsi qu'un code d'accès à la plateforme pédagogique, permettant de :

- de projeter le film Une planète une civilisation en totalité ou par parties afin de découvrir les hommes et femmes à travers le monde (Arctique, Ethiopie...) ;
- d'utiliser le livre « Nous aurions dû rester des singes » pour sensibiliser l'ensemble du personnel (direction, enseignants, agents...) et réaliser des études de texte avec les élèves ;
- d'accéder à la plateforme pédagogique en permanence (via internet et/ou smartphone) et disposer des multiples outils dédiés (quiz, zooms, fiches ressources, solutions, concours, exposition, actualités, liens internationaux...).



## Le partenariat avec le lycée Julien Gracq

En 2021, les services « Déchets » et « Stratégie Ecologique et Animation Territorial » ont travaillé avec le lycée Julien Gracq de Beaupréau autour de la thématique « D'un éco-lycée à un éco-territoire, les lycéens s'engagent ! ». Dans un premier temps une conférence a été organisée pour une centaine d'élève pour présenter le lien entre les enjeux environnementaux nationaux et les actions locales comme le Plan Climat-Air-Energie territorial ou le Plan Economie Circulaire.

Dans un second temps, les élèves ont travaillé par groupe à des actions à mettre en oeuvre sur leur territoire avec un accompagnement des techniciens de Mauges Communauté.

En mai 2021, une matinée de restitution des 9 projets s'est déroulée au Lycée, en présence des élus de Mauges Communauté et de Beaupréau-en-Mauges. Cette matinée s'est clôturée par un échange sur le thème : "Jeunesse et enjeux environnementaux, les Boomers doivent ils laisser la place ?".

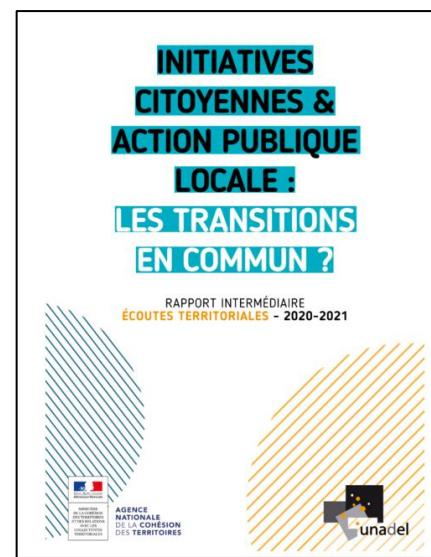
En septembre 2021, les élèves étaient invités à tenir un stand pour présenter leurs projets, au village des initiatives lors de la « Fête de la nature et des énergies ».



## Les écoutes territoriales de l'Unadel

Mauges Communauté a été sélectionnée parmi les 5 territoires retenus au niveau national pour participer aux « écoutes territoriales et citoyennes » en 2021, sur le thème « Comment dynamiser l'articulation entre initiatives citoyennes et action publique ? ».

Une équipe de 3 personnes de l'Unadel est venue sur le territoire pour rencontrer une vingtaine d'acteurs différents (élus, citoyens, entrepreneurs, associations). Ces « Écoutes territoriales », se sont construites autour de temps de rencontre pour aboutir à l'écriture d'une fiche territoire, puis à une « restitution miroir » sur les modes de faire et la conduite du changement. Enfin, un temps d'échanges croisés s'est déroulé en visio entre les 5 territoires sélectionnés.



## La feuille de route politique

Avec l'arrivée des nouveaux élus en 2020, une démarche s'est naturellement ouverte pour établir une nouvelle feuille de route politique pour les Mauges. 2021 a donc été l'année de la construction de la nouvelle feuille de route. Il s'agit d'un document stratégique qui guide l'action de la Communauté d'agglomération jusqu'en 2030. Elle est le fruit d'une démarche collective qui repose sur la mobilisation et la vision des élus engagés pour le territoire des Mauges.

### Une stratégie à horizon 2030 pour donner du sens, de la lisibilité et de l'efficacité

À la manœuvre pour mener à bien cette démarche stratégique collective pour le territoire, le Président de Mauges Communauté et les 17 membres de l'exécutif ont fixé les grandes orientations pour les 10 années à venir. Une feuille de route qui excède volontairement la durée du mandat pour lui conférer les ressorts d'un temps plus long, indispensable à la mise en œuvre de nos politiques publiques structurantes.

Un projet politique qui revêt d'une part une dimension stratégique, avec des lignes directrices, et d'autre part une dimension opérationnelle, avec un plan d'actions. Pour autant, la feuille de route n'est pas une stratégie figée. Elle sera soumise à une évaluation tous les trois ans, pour ajuster, si nécessaire, le cap politique de la Communauté d'agglomération.



### Le temps du projet : accorder ruralité et urbanité

L'objectif de cette nouvelle feuille de route est de qualifier le projet des Mauges : expliquer ce que les élus veulent faire, pour pouvoir aussi affirmer une identité propre. Les Mauges affirment, en effet, vouloir continuer à se développer pour créer des richesses et à être

attractives, par des services toujours plus qualitatifs dans un espace agréable à vivre. La ruralité des Mauges s'accorde à une urbanité : ce choix stratégique prend de la vitalité. L'expression « la ville à la campagne » mérite d'être revisitée pour dire que notre territoire à la ruralité assumée se met aujourd'hui en situation d'exercer des fonctions urbaines.

## L'évaluation des actions : le SCoT et les projets transversaux

---

Le bilan du SCoT, validé en juin 2019, a permis de dégager des enjeux pour la révision du SCoT, qui ont été intégrés au marché de consultation préparé au 2ème semestre 2021 pour un engagement effectif de la révision au 2ème semestre 2022.

Il s'agira notamment pour les Mauges de :

- consolider le recentrage sur les cœurs urbains du territoire par une approche cohérente de la gestion du logement, du foncier résidentiel, des équipements, de l'emploi et des mobilités ;
- placer l'agriculture au cœur du projet de territoire en intégrant les mutations engagées en matière d'élevages, de cultures, de transitions énergétiques et écologiques... ;
- repenser la spatialisation du développement économique, notamment sur le volet commerces et services, en trouvant un équilibre entre développement en zones d'activité et insertion d'activités dans le tissu urbain ;
- explorer la question de la stratégie foncière à l'échelle du bloc communal, dans un souci d'économie d'espace, tout en continuant à assurer le développement du territoire ;
- s'appuyer sur les ressources patrimoniales pour renouveler l'image du territoire, au profit d'une meilleure attractivité avec des solidarités actives, des paysages de qualité, de l'innovation...
- mobiliser/faire participer les habitants à la construction du projet de territoire avec une gouvernance adaptée.

Cette révision devra intégrer les attendus de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ». Mauges Communauté a participé en 2021 à la réflexion au sein de l'interscot régional PDL en vue d'intégrer au SRADDET des objectifs de 50% de réduction de consommation d'espace pour les 10 années à venir (2021-2031)

La prise en compte de ces enjeux majeurs sera au cœur de la révision du SCoT : il s'agira pour Mauges communauté de poursuivre et d'intensifier sa trajectoire de sobriété foncière, déjà amorcée dans les PLU en restant un territoire attractif et dynamique.

[www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)



Rue Robert Schuman – La Loge – CS 60111  
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex  
**02 41 71 77 10 // [contact@maugescommunaute.fr](mailto:contact@maugescommunaute.fr)**